

ANALYSES ET SYNTHÈSES



**La situation des grands
groupes bancaires
français à fin 2012**

SOMMAIRE

1. LES RÉSULTATS DES GROUPE BANCAIRES FRANÇAIS EN 2012	4
1.1. DES RÉSULTATS EN REPLI MAIS MARQUÉS PAR DE NOMBREUX ÉLÉMENTS EXCEPTIONNELS	4
1.2. ANALYSE DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION	7
1.2.1. Une contraction du Produit net bancaire (PNB)	7
1.2.2. Une progression du coefficient d'exploitation	8
1.2.3. Une baisse du coût du risque qui n'est qu'apparente	10
1.2.4. Des résultats marqués par de nombreuses cessions	11
1.3. ÉVOLUTION DES RÉSULTATS PAR LIGNE DE MÉTIER	12
2. L'ÉVOLUTION DES RISQUES	19
2.1. L'ÉVOLUTION DES BILANS	19
2.2. UNE PROGRESSION DES RATIOS DE SOLVABILITÉ	23
2.2.1. Une baisse des exigences de fonds propres au titre du risque de crédit	26
2.2.2. Une réduction des besoins en fonds propres au titre des risques de marché	34
2.2.3. Une légère baisse des exigences de fonds propres au titre du risque opérationnel en dépit d'une progression des pertes opérationnelles sur la période récente	38
2.3. UNE AMÉLIORATION DE LA SITUATION DE LIQUIDITÉ	40
ANNEXE 1 - TABLEAU DES <i>KEY RISKS INDICATORS</i>	45
ANNEXE 2 - ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES EXIGENCES EN FONDS PROPRES AU TITRE DU RISQUE DE CRÉDIT	49
RÉFÉRENCES	51
ANNEXES 3 LISTES DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES	52

La situation des grands groupes bancaires français à fin 2012

Résumé :

Dans un environnement économique difficile en 2012, marqué par une baisse de 0,6 % du produit intérieur brut (PIB) de la zone euro, les grands groupes bancaires français ont bénéficié d'une stabilisation de certains marchés, notamment à la suite des actions résolues de la banque centrale européenne (BCE) au travers de ses opérations de refinancement à long terme (*Very Long Term refinancing Operation – VLTRO*) et du programme de rachat de titres souverains (*Outright Monetary Transaction - OMT*).

Au total, les résultats des six grands groupes bancaires français ressortent en net repli, de 14,5 milliards d'euros en 2011 à 8,4 milliards d'euros en 2012, du fait de plusieurs facteurs exceptionnels liés en particulier à des cessions d'actifs, notamment en Grèce. Après correction des éléments exceptionnels, leur Produit Net Bancaire (PNB) baisse de 2,4 % et le résultat net de 6,3 %, en ligne avec ce qui est observé chez leurs principaux concurrents étrangers.

L'année 2012 a été caractérisée pour les banques françaises par la poursuite de la baisse des marges dans un environnement de taux d'intérêt bas, la diminution des commissions, une détérioration du coefficient d'exploitation ainsi que, hors défaut grec, une hausse contenue du coût du risque de crédit. Le contexte macroéconomique renforce le besoin pour les banques d'améliorer leur coefficient d'exploitation et les établissements se sont engagés en début d'année 2013 sur des actions de maîtrise de leurs charges. S'agissant du niveau des risques, le taux d'impayés, après avoir marqué un reflux en 2011, a légèrement augmenté au cours du second semestre 2012 pour atteindre 1,9 % des crédits. Le taux de crédits douteux reste stable autour de 4,3 % des crédits bruts depuis mi-2010 et le taux de provisionnement des crédits douteux par des provisions individuelles progresse légèrement à 54,3 % fin 2012, permettant aux banques françaises de se comparer favorablement par rapport aux banques européennes. Néanmoins, face à une certaine méfiance sur la qualité des bilans bancaires des banques européennes, il est essentiel que les établissements, sous le contrôle de leurs commissaires aux comptes, continuent de veiller à l'application précoce et rigoureuse des règles de déclassement en créances douteuses et provisionnent de manière prudente leurs risques.

En ce qui concerne l'évolution de la structure des bilans bancaires, bien que le total de bilan des grandes banques françaises ait continué d'augmenter en 2012 par rapport à 2011, le volume des crédits – y compris concours internationaux – a en revanche légèrement diminué. Pour sa part, le volume des liquidités à court terme replacées auprès des banques centrales a continué de progresser et traduit l'attention portée par les banques au maintien de volants de liquidité suffisants, dans la perspective de l'entrée en vigueur prochaine du nouveau ratio de liquidité à court terme (LCR) mais cette situation pèse néanmoins sur les marges.

La mise en œuvre des plans de *deleveraging* engagés après la crise de l'été 2011 a progressivement réduit les besoins de financement en 2012 (notamment sur les activités libellées en dollars) tandis que le recentrage du financement sur les ressources les plus stables a contribué à limiter la part des passifs à court terme et le ratio crédits sur dépôts a poursuivi sa baisse vers un niveau plus équilibré grâce à une augmentation de la collecte des dépôts.

En matière de solvabilité, les banques françaises ont renforcé d'environ 15 milliards d'euros leurs fonds propres de base en 2012. Les risques pondérés ont diminué, les expositions s'orientant vers des contreparties moins risquées. Les banques ont ainsi confirmé leur prévision d'atteindre, au plus tard d'ici fin 2013, des ratios *Common Equity Tier 1* supérieurs à 9 % calculés conformément aux exigences renforcées prévues par la future réglementation européenne (CRR/CRD 4).

Mots-clés : produit net bancaire, charges d'exploitation, coefficient d'exploitation, coût du risque, résultat net, ratio de solvabilité, *key risk indicators*

Codes JEL : G21

Étude réalisée par : Gaëlle Capitaine, Joël Guilmo, Laurent Mercier et Emmanuel Point

1. Les résultats des groupes bancaires français en 2012

1.1 Des résultats en repli mais marqués par de nombreux éléments exceptionnels

Préambule

L'analyse porte sur les comptes consolidés des six principaux groupes bancaires français : BNP Paribas (BNPP), Société Générale (SG), le Groupe Crédit Agricole (GCA), le Groupe BPCE (GBPCE), le Groupe Crédit Mutuel (GCM) et La Banque Postale (LBP). Par rapport au périmètre d'analyse retenu en 2011¹, l'échantillon a ainsi été élargi de cinq à six groupes bancaires avec l'inclusion de La Banque Postale, afin de constituer un échantillon le plus représentatif possible -sauf dans certains cas qui auraient conduit à l'identification d'établissements individuels.

L'ensemble des opérations exercées dans les différentes lignes d'activité (banque, assurance, gestion d'actifs et autres) et dans les différentes zones géographiques, y compris celles effectuées par les filiales implantées dans les pays étrangers, sont prises en compte pour les entités incluses dans le périmètre de consolidation de chacun de ces groupes bancaires.

Pour certains indicateurs de risques, la situation des groupes bancaires français est comparée à la situation européenne au travers d'indicateurs clés de risques (*Key Risk Indicators – KRI*) qui sont calculés chaque trimestre par l'Autorité bancaire européenne sur un échantillon de 57 banques européennes.

Les grands groupes bancaires français ont clôturé une année 2012 difficile en termes de rentabilité. Le produit net bancaire (PNB) agrégé des 6 groupes s'établit à 135 milliards d'euros en 2012, en baisse de 7,3 % par rapport à l'exercice 2011. Le résultat brut d'exploitation (RBE) affiche une contraction plus marquée de 19,4 %, la maîtrise des frais de gestion n'ayant pas permis de compenser la diminution des revenus. Après prise en compte du coût du risque et des autres produits et charges, le résultat net s'inscrit en baisse sévère de 40 % en 2012 par rapport à 2011.

Ces évolutions nécessitent toutefois une analyse approfondie car elles recouvrent différentes situations : certains métiers enregistrent une baisse d'activité subie, liée à la dégradation de l'environnement économique et sont susceptibles d'appeler des adaptations en termes de stratégie,

d'autres domaines doivent concentrer des efforts d'amélioration (notamment en matière de maîtrise des coûts) et enfin les investissements dans certaines participations se sont révélés fortement déficitaires en 2012 mais les établissements peuvent considérer avoir ainsi assaini leurs comptes (c'est le cas par exemple des dépréciations de survaleurs) ou soldé des pertes (cf. infra).

¹ Cf. Autorité de Contrôle prudentiel (2011a), Les chiffres du marché français de la banque et de l'assurance 2011

Tableau 1: Soldes intermédiaires de gestion

en milliards d'euros	2010	2011	2012	Évolution 2012/2011
Produit net bancaire	147,8	145,7	135,0	-7,3%
Frais de gestion	93,4	94,2	93,5	-0,8%
Coefficient d'exploitation	63,2%	64,7%	69,3%	+4,6 pts
Résultat brut d'exploitation (RBE)	54,4	51,5	41,5	-19,4%
Coût du risque (CR)	17,4	22,6	16,1	-28,6%
Résultat d'exploitation (RBE-CR)	37,0	28,9	25,4	-12,1%
Autres produits (+) et charges (-)	-0,7	-2,6	-2,9	10,7%
Résultat avant impôt	36,3	26,2	22,5	-14,4%
Impôts	11,1	9,8	8,5	-13,1%
Activités arrêtées ou en cours de cession			-4,0	NS
Résultat net	25,3	16,4	9,9	-39,6%
Intérêts minoritaires	2,7	2,0	1,5	-22,0%
Résultat net part du groupe	22,6	14,5	8,4	-42,0%

Source : Communication financière des 6 groupes (BNPP, SG, GCA, GBPCE, GCM, LBP)

Les résultats des six principaux groupes bancaires en 2012 sont en effet particulièrement marqués par des éléments

exceptionnels (cf. Tableau 2) qui doivent être isolés pour apprécier la rentabilité des activités courantes (cf. Tableau 3).

Tableau 2 : Éléments exceptionnels ayant affecté les comptes en 2011 et 2012

en milliards d'euros	2011	2012
Impact en PNB	1,8	-5,4
dont réévaluation de la dette propre	3,3	-4,8
dont plans d'adaptation	-0,6	-1,1
dont autres	-0,9	0,5
Impact sur les frais de gestion	0,6	0,0
dont plans d'adaptation	0,9	0,0
dont autres	-0,3	0,0
Impact en coût du risque	7,1	0,4
dont crise grecque	7,1	0,4
Impact sur les éléments hors exploitation	-3,9	-8,6
dont dépréciations	-3,9	-5,9
dont cessions	0,0	-2,7
Impact estimé sur l'impôt(*)	-2,1	-1,7
Impact estimé sur le résultat net	-7,6	-12,6

(*) L'impact de l'impôt est estimé de manière indicative, en appliquant en général un taux de 36,1% (correspondant au taux d'impôt sur les sociétés en France, en tenant compte de la contribution sociale de solidarité et de la contribution exceptionnelle de 5%) et le taux prévu aux opérations spécifiques (ex : cession de filiales).

Source : Communication financière des 6 groupes et calculs du SGACP

La distinction entre éléments « exceptionnels » et « récurrents », indispensable à l'analyse financière et explicitée à ce titre par les établissements eux-mêmes dans leur communication financière, fait généralement consensus sur l'essentiel des facteurs mais peut, pour certains types d'opérations, prêter à interprétation. S'agissant de l'examen des comptes 2012, le Secrétariat général de l'ACP a retenu, pour son analyse, cinq types d'éléments

exceptionnels, également distingués dans la communication financière des groupes : les impacts de la réévaluation de la dette propre (cf. encadré), ceux de la crise de la dette souveraine en Europe (essentiellement le coût de la crise grecque), les charges des plans d'adaptation post-crise, les coûts de cession ou d'arrêt d'activités, et les dépréciations de survaleurs dès lors qu'elles revêtaient effectivement à son sens un caractère exceptionnel.

Tableau 3 : Soldes intermédiaires de gestion « normatifs »

en milliards d'euros	2011	2012	Évolution 2012/2011 "normatif"	Évolution 2012/2011 "réel"
Produit net bancaire	143,9	140,3	-2,4%	-7,3%
Frais de gestion	93,6	93,5	-0,1%	-0,8%
Coefficient d'exploitation	65,1%	66,6%	+1,5 pts	+4,6 pts
Résultat brut d'exploitation (RBE)	50,2	46,9	-6,7%	-19,4%
Coût du risque (CR)	15,5	15,8	1,8%	-28,6%
Résultat d'exploitation (RBE-CR)	34,8	31,1	-10,5%	-12,1%
Autres produits (+) et charges (-)	1,2	5,7	359,2%	10,7%
Résultat avant impôt	36,0	32,8	-8,9%	-14,4%
Impôts	11,9	10,3	-14,1%	-13,1%
Résultat net	24,1	22,5	-6,3%	-39,6%

Commentaire : Tableau 3 = Tableau 1 – Tableau 2

Source : Communication financière des 6 groupes et calculs du SGACP

Le produit net bancaire est fortement impacté, négativement, par la réévaluation de la dette propre des établissements qui paradoxalement reflète une amélioration de la perception de leur situation financière par les marchés (cf. Graphique 47). En neutralisant cet effet, le PNB s'inscrit en baisse plus mesurée de 2,4 % entre 2011 et 2012, contre 7,3 % avant retraitement.

L'évolution du coût du risque s'inverse selon qu'elle est appréciée avant ou après retraitement :

la baisse de près de 29 % mesurée à partir des résultats comptables publiés, due à un effet de base (enregistrement des dépréciations sur titres grecs en 2011) fait place à une hausse modérée, de 2 %, après retraitement.

Enfin, le repli très sévère du résultat net agrégé des groupes français, de près de 40 %, ne s'établit plus qu'à 6 % après corrections.

À savoir : Réévaluation de la dette propre

Une partie de la dette financière de certains groupes bancaires français, comme d'autres grandes banques internationales, est évaluée en juste valeur conformément aux normes comptables IFRS et aux options comptables appliquées par les groupes.

Dans ce cas, l'amélioration (respectivement la dégradation) du risque de crédit de l'établissement (qualifié de risque de crédit propre ou risque émetteur) entraîne une augmentation (respectivement une réduction) de la dette au passif et l'enregistrement, en contrepartie, d'une charge (respectivement un produit) au compte de résultat. Il en résulte un effet contre-intuitif selon lequel une entité enregistre une perte en résultat lorsque sa situation financière s'améliore et inversement. Cette variation de la valeur du passif représente une plus- ou moins-value latente qui ne se matérialiserait concrètement que dans l'hypothèse du rachat par la banque de sa propre dette sur le marché ; à défaut, le produit ou la charge correspondant à la plus- ou moins-value latente évolueront sur la durée de vie restant à courir des dettes concernées selon un rythme dépendant de l'évolution du risque de crédit propre de la banque, tout en restant latents jusqu'à leur échéance, date à laquelle ils n'existeront plus.

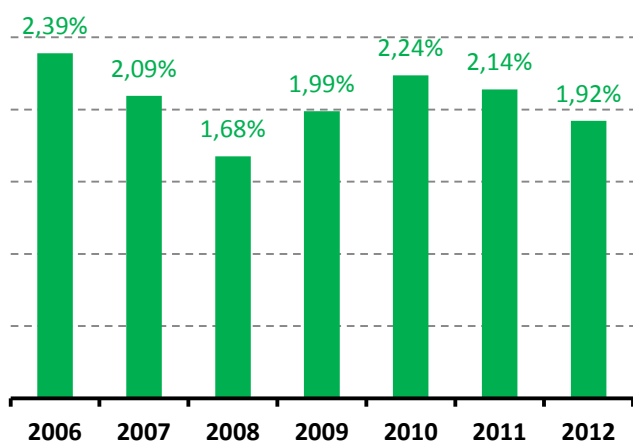
Ces dispositions génèrent une volatilité artificielle du résultat sans réelle pertinence économique. Pour le calcul des fonds propres réglementaires, l'application des filtres prudentiels neutralise cet impact. Les ratios de solvabilité ne sont ainsi pas affectés par ces évolutions.

1.2 Analyse des soldes intermédiaires de gestion

1.2.1. Une contraction du Produit net bancaire (PNB)

En valeur absolue, le PNB s'est inscrit en repli en 2012, avant comme après prise en compte des différents éléments exceptionnels (cf. supra) ; rapporté au total de bilan moyen de la même année, il a poursuivi en 2012 la baisse engagée en 2011 (Graphique 1) : il atteint ainsi 1,92 % fin 2012 après un point haut à 2,24 % deux ans plus tôt. Il se situe toutefois au-dessus de son plus bas de 2008, qui avait marqué le paroxysme de la crise financière.

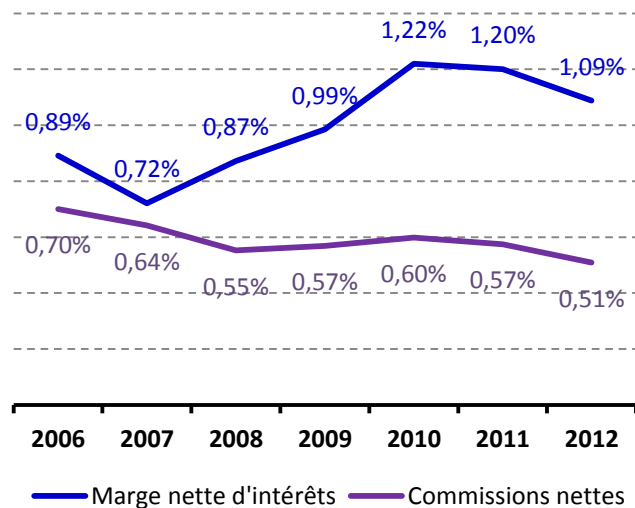
Graphique 1 : PNB rapporté au total de bilan



Source : Communication financière des 6 groupes

L'examen des principales composantes du PNB fait ressortir, en montants absolus, une baisse de la marge d'intérêt, dans un environnement de taux durablement bas, ainsi qu'une diminution des commissions nettes. Rapportée au total de bilan moyen de la même année, la marge nette d'intérêt s'inscrit en léger repli, passant de 1,2 % fin 2011 à 1,09 % fin 2012 (Graphique 2), mais elle se maintient à un niveau sensiblement plus élevé que celui qu'elle avait atteint au plus fort de la crise financière (0,72 % en 2007). De façon analogue, les commissions nettes rapportées au total de bilan moyen se sont repliées de 6 points de base (bps) par rapport à 2011, affichant leur plus bas niveau depuis 2006.

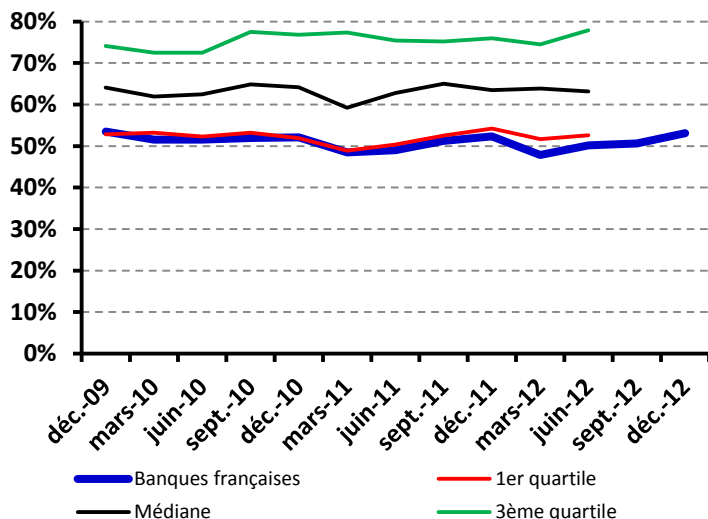
Graphique 2 : Marge nette d'intérêt et commissions nettes rapportées au total de bilan



Source : Communication financière BNPP, SG, GCA, GBPCE et LBP (données 2012 de GCM non disponibles à la date de rédaction de l'étude)

L'examen des Key Risk Indicators publiés par l'EBA² fait ressortir que les grandes banques françaises tirent moins de revenus de la marge d'intermédiation que les autres grandes banques européennes (Graphique 3), tandis que les commissions représentent une part plus élevée de leurs revenus (Graphique 4).

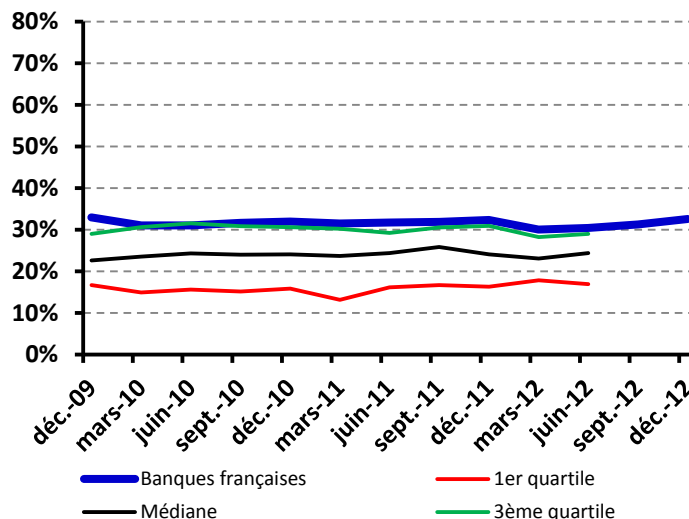
Graphique 3 : Marge d'intérêt / PNB (KRI)



Source : ACP et EBA (KRI 26), données FINREP³
Périmètre : principales banques européennes

l'encadrement plus strict des commissions facturées aux clients particuliers dans la banque de détail (cf. infra).

Graphique 4 : Commissions / PNB (KRI)



Source : ACP et EBA (KRI 27), données FINREP
Périmètre : principales banques européennes

Dans un contexte de maintien des taux d'intérêt de long terme à de faibles niveaux et d'atonie de la demande de crédit, la décline du taux de marge nette d'intérêts observée sur la période récente devrait se poursuivre à moyen terme sous l'effet des efforts d'adaptation des banques au futur ratio de liquidité de court terme bâlois (LCR) qui se traduisent, au passif, par la collecte de dépôts rémunérés et, à l'actif, par l'acquisition de titres de dettes souveraines ou la constitution de dépôts auprès des banques centrales, tous deux peu rémunérateurs.

De façon analogue, les commissions nettes devraient être soumises à une pression baissière compte tenu, d'une part, du repli des activités de banque de financement et, d'autre part, de

1.2.2. Une progression du coefficient d'exploitation

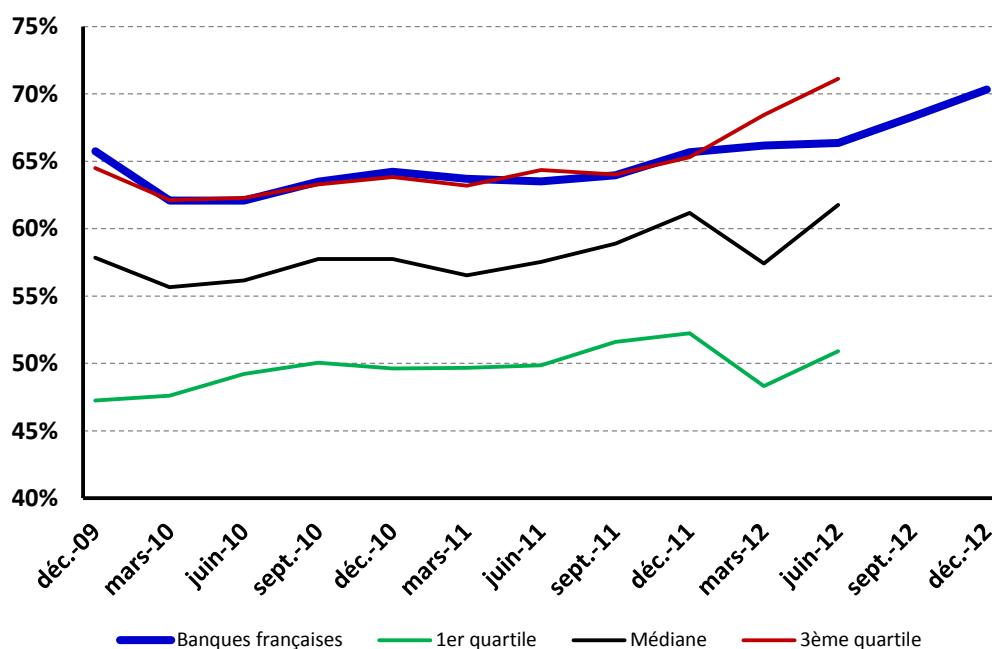
Les charges d'exploitation ont baissé de 1 % entre 2011 et 2012, mais leur maîtrise n'a pas été suffisante pour compenser la contraction des revenus. Le coefficient d'exploitation moyen (qui constitue le rapport entre les frais de fonctionnement et le PNB) s'établit ainsi à 69,3 % en 2012 (avant retraitement des éléments exceptionnels, cf. infra), soit une augmentation de 4,6 points par rapport à 2011. En neutralisant les éléments exceptionnels, tels que l'impact du risque de crédit propre, le coefficient d'exploitation s'établit à 66,6 % en 2012, en hausse modérée de 1,5 point.

Les banques françaises présentent néanmoins un coefficient d'exploitation globalement plus élevé que celui des autres grandes banques européennes (Graphique 5).

² Cf. European Banking Authority (2013a), *Risk Assessment of the European Banking System* et Annexe 1

³ FINREP désigne le bilan consolidé remis par les groupes bancaires à des fins de reporting réglementaire à l'Autorité de contrôle prudentiel. Tout en étant voisin (il couvre notamment toutes les zones géographiques), il diffère du bilan comptable établi conformément aux normes IFRS. Le périmètre prudentiel est différent du périmètre de consolidation comptable qui relève de l'application des normes IFRS. Notamment, dans le périmètre de consolidation prudentiel, les filiales d'assurance sont mises en équivalence. Par ailleurs, les opérations de cessions d'actifs ou de risques sont appréciées au regard de la nature du transfert du risque.

Graphique 5 : Coefficient d'exploitation des principales banques européennes (KRI)



Source : ACP et EBA (KRI 24), données FINREP – Périmètre : principales banques européennes

Les coefficients d'exploitation de ce graphique sont calculés à partir des états de reporting réglementaire FINREP, qui servent de base au calcul des *Key Risk Indicators* de l'EBA. Ils présentent de légers écarts par rapport aux coefficients d'exploitation issus de la communication financière des groupes, qui proviennent notamment des différences de traitement de certaines filiales, consolidées quelle que soit leur activité pour les comptes publiés et mises en équivalence pour FINREP dès lors que leur activité ne se situe pas dans le prolongement de l'activité bancaire. Les éléments exceptionnels ne sont pas retraités dans ce graphique.

Le niveau des coefficients d'exploitation des banques françaises s'explique en partie par les marges d'intérêt réduites, notamment sur les crédits immobiliers (à mettre elles-mêmes en relation avec un niveau de risque historiquement très faible sur ces crédits). Par ailleurs, les dispositions réglementaires relatives au crédit à la consommation ont aussi été récemment renforcées, lors de la transposition de la directive éponyme, dans le sens notamment d'un encadrement resserré des taux pratiqués. De même, le projet de loi de séparation des activités bancaires prévoit également des mesures supplémentaires de protection des consommateurs, en plafonnant les commissions d'intervention prélevées en cas de dépassement de découvert autorisé ou de rejet d'une opération. D'autres éléments peuvent également être avancés pour expliquer le niveau structurellement plus élevé que la moyenne européenne des coefficients d'exploitation des banques françaises, tels qu'un réseau dense de banque de détail qui permet d'entretenir une relation durable avec le client⁴. L'utilisation du chèque⁵, bien qu'en baisse

régulière, reste en outre importante et génère une charge nette pour le secteur bancaire.

De nouveaux efforts doivent en conséquence être accomplis par les banques pour améliorer leur coefficient d'exploitation. Les établissements se sont engagés en début d'année sur des actions de maîtrise des coûts, touchant aussi bien la banque de détail que la banque de financement et d'investissement. À titre d'illustration :

- BNP Paribas a engagé un plan intitulé « Simple & Efficient », prenant la forme d'un programme d'investissement de 1,5 milliard d'euros sur trois ans avec l'objectif d'accompagner des réorganisations d'activité et de réduire les coûts de 2 milliards d'euros par an à l'horizon 2015, dont la moitié dans la banque de détail ;
- le Groupe Crédit Agricole a lancé un programme baptisé « MUST » d'économies de charges de 650 millions d'euros à horizon 2016 dans les domaines de l'informatique, des achats et de l'immobilier ;

⁴ Pauget G., Contans E. (2010), *Rapport sur la tarification des services bancaires*

⁵ La France est le premier pays utilisateur du chèque en Europe ; cf. Étude Edgar, Dunn & Company pour le Comité consultatif du secteur financier (2011) : *L'utilisation du chèque en France*

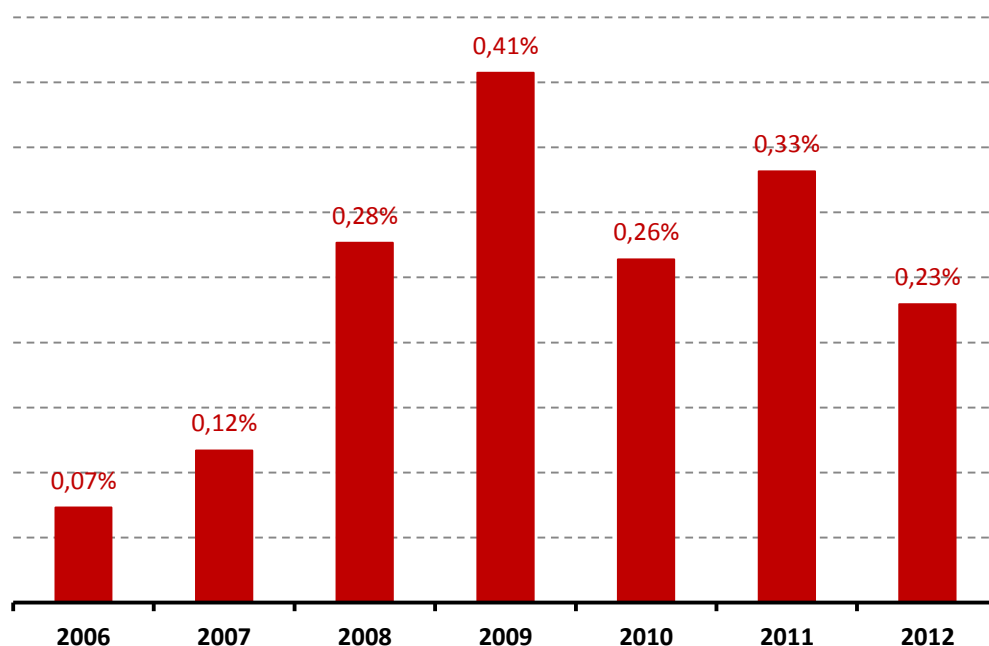
- la Société Générale a également engagé un plan de réduction des coûts qui vise des économies de frais de gestion d'environ 900 millions d'euros à horizon 2015, soit un total estimé par le groupe de 1,5 milliard d'euros sur la période 2012-2015. Ce plan devrait s'accompagner de coûts de transformation et d'investissements de l'ordre de 600 millions d'euros répartis sur trois ans.
- le programme du groupe BPCE « Ensemble 2010-2013 » a déjà dégagé plus de 950 millions d'euros d'économie.

1.2.3. Une baisse du coût du risque qui n'est qu'apparente

Le coût du risque⁶ atteint 16,1 milliards d'euros en 2012, en baisse de 28,6 % par rapport à 2011. S'il se maintient à un niveau sensiblement plus élevé qu'avant la crise, rapporté au total de bilan moyen de la même année (Graphique 6), il est cependant près de deux fois inférieur à son pic de 2009, année marquée par une importante récession dans de nombreux pays.

Mais la baisse apparente du coût du risque en 2012 résulte d'une base de comparaison élevée en 2011, due à l'enregistrement des dépréciations sur titres grecs qui avait affecté le précédent exercice. En neutralisant cet événement non récurrent, le coût du risque augmente en fait légèrement entre 2011 et 2012 (+2 %).

Graphique 6 : Coût du risque rapporté au total de bilan



Source : communication financière des 6 groupes

⁶ Le coût du risque comprend les dotations et reprises de provisions au titre du risque de crédit sur les prêts et créances, les engagements de financement et de garantie et les titres à revenu fixe, ainsi que les pertes sur créances irrécouvrables et récupérations sur créances amorties.

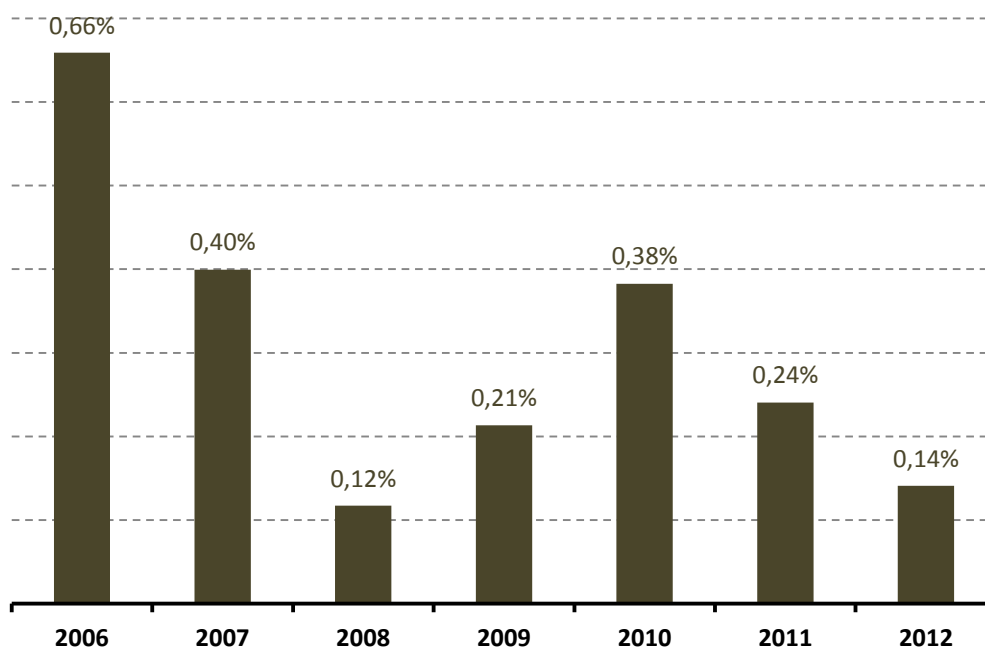
1.2.4. Des résultats marqués par de nombreuses cessions

Les résultats de l'exercice 2012 ont été affectés par des plus- et moins-values de cession de participations et d'importantes dépréciations d'écarts d'acquisition⁷. D'une manière générale, les grandes banques françaises se sont recentrées sur les activités bancaires sur leur marché domestique ou sur les marchés sur lesquels elles disposent d'une taille critique (comme l'illustrent par exemple les cessions des filiales de banque de détail grecques EMPORIKI et GENIKI, respectivement par le GCA et SG, de la filiale égyptienne de banque de détail NATIONAL SOCIETE GENERALE BANK (NSGB) de SG, de CL SECURITIES ASIA (CLSA) par GCA dans les activités de marché, de TRUST COMPANY OF THE WEST (TCW) par SG dans la gestion d'actifs et de la participation dans KLEPIERRE de BNPP).

Une fois ces éléments exceptionnels neutralisés, la réduction du résultat net ressort à niveau plus mesuré, à -6 % entre 2011 et 2012 (cf. supra 1.1).

Dans ce contexte, le résultat net part du groupe a marqué un repli sensible, tant en valeur absolue que relative : rapporté au total de bilan moyen de la même année, il atteint ainsi un niveau tout juste supérieur à celui de 2008.

Graphique 7 : Résultats net rapporté au total de bilan (*Return on Assets*)



Source : communication financière des 6 groupes

⁷ Les écarts d'acquisition, considérés par prudence comme des non-valeurs pour le calcul des ratios prudentiels, sont déduits des fonds propres comptables pour le calcul des fonds propres réglementaires. Leurs variations, notamment les dépréciations constatées en 2012, n'affectent donc pas les ratios de solvabilité réglementaires.

1.3. Évolution des résultats par ligne de métier

A savoir : Analyse par lignes de métier

Dans le cadre de la présentation de leurs comptes consolidés, les grands groupes bancaires publient des informations financières par grandes lignes de métier (banque de détail, banque de financement et d'investissement (BFI) et gestion d'actifs).

Toutefois, cette information, basée sur la structure interne de chaque groupe, se révèle très hétérogène⁸. Afin d'assurer une présentation homogène, certains retraitements ont été effectués. Les chiffres présentés dans les graphiques peuvent donc légèrement différer de ceux publiés par les banques pour les lignes métiers concernées. A titre d'exemple, les activités d'assurance ont été intégrées en gestion d'actifs pour l'ensemble des groupes alors que leur classement peut varier selon la présentation des comptes des différents établissements (Financements spécialisés pour certains, Gestion d'actifs pour d'autres).

Dans cette analyse par ligne de métier, les soldes intermédiaires de gestion présentés correspondent aux données publiées, et non aux données « normatives » retraitées des éléments exceptionnels, ces derniers n'ayant pu être ventilés précisément par ligne de métier.

Tableau 4 : Soldes intermédiaires de gestion par grandes lignes de métier

en milliards d'euros	Banque de détail			BFI			Gestion d'actifs			Autres		
	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012
PNB	96,5	96,9	95,5	29,8	24,6	24,3	18,0	18,3	18,9	3,5	5,9	-3,7
Coefficient d'exploitation	61,6%	62,3%	64,1%	56,3%	66,5%	66,3%	63,7%	64,5%	61,3%	ns	ns	ns
RBE	37,4	37,4	34,5	13,0	8,5	7,9	6,4	7,2	6,3	-2,3	-1,6	-7,1
CR	15,2	15,2	13,1	2,0	2,0	1,8	-0,2	1,1	0,1	0,4	4,3	1,1
Résultat d'exploitation	22,2	22,2	21,4	11,0	6,5	6,1	6,6	6,1	6,2	-2,7	-5,9	-8,3

Source : communication financière des 6 groupes et calculs du SGACP pour l'affectation par lignes de métier – soldes intermédiaires de gestion non retraités des éléments exceptionnels – ; la rubrique « Autres » recense notamment les éléments exceptionnels ayant affecté les comptes des différents exercices.

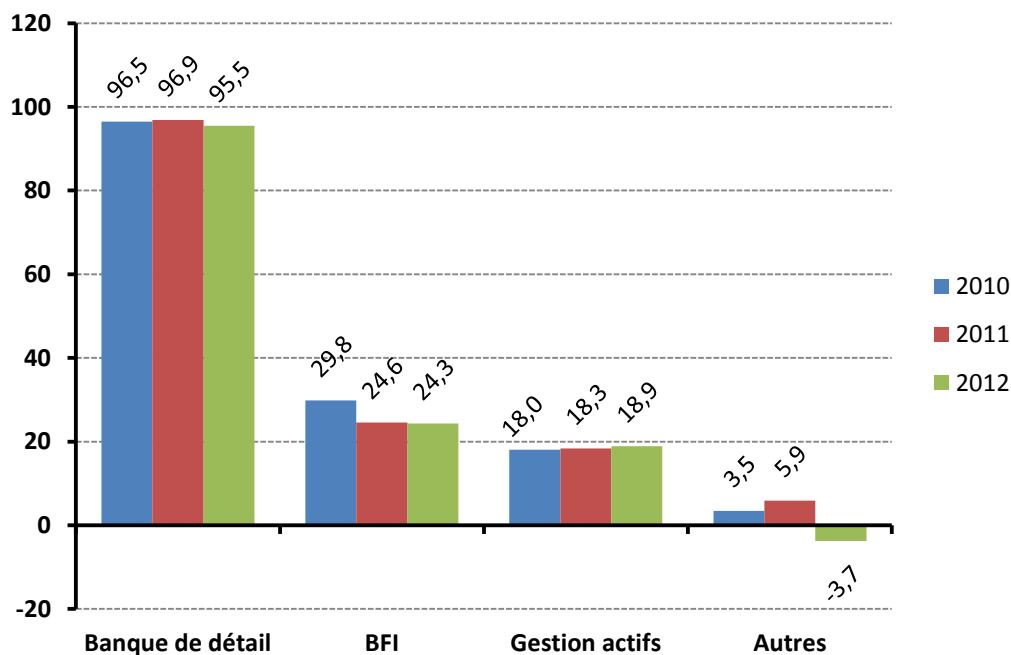
Depuis le début de la crise financière, les banques françaises ont réexaminé leurs modèles d'activité et ont procédé à un certain rééquilibrage de leurs différents métiers. Le poids des activités de banque de détail a ainsi été renforcé, de sorte qu'elles représentent environ 70 % du PNB en 2012. Le poids des activités de banque de financement et d'investissement a été ramené à 18 % du PNB, tandis que la gestion d'actifs représente 14 % du PNB, le solde correspondant aux variations qui ne sont pas rattachées à une ligne métier spécifique, telles que les variations au titre du risque de crédit propre.

À titre de comparaison, en 2006, avant le déclenchement de la crise financière, la banque de détail représentait 58 % du PNB agrégé des groupes GCA, BNPP et SG, la banque de financement et d'investissement contribuait à 27 % du PNB et la gestion d'actifs représentait 15 % du PNB⁹.

⁸ Cf. Autorité de Contrôle prudentiel (2011a), *Les chiffres du marché français de la banque et de l'assurance 2011*

⁹ Cf. Commission bancaire (2006), *Rapport annuel de la Commission bancaire*

Graphique 8 : Évolution du produit net bancaire par métier (GEUR)



Source : communication financière des 6 groupes et calculs du SGACP

Plus en détail, les agrégats par lignes de métier distinguent :

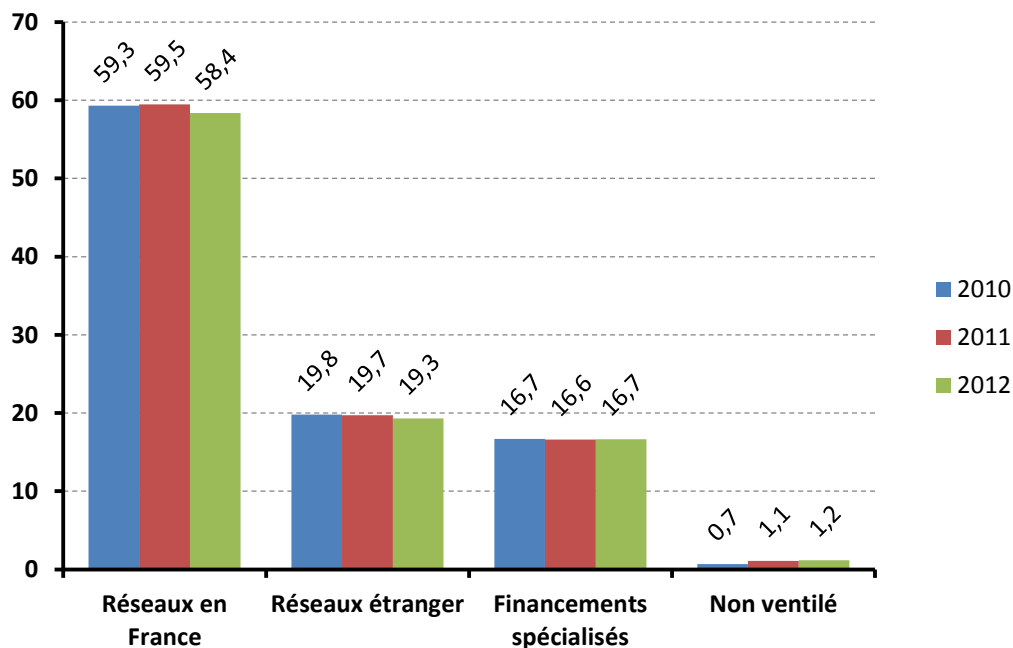
- au sein de la Banque de détail : les activités en France (BDDF), à l'étranger (BDDI) et les financements spécialisés (FS) ;
- au sein de la BFI : la banque de financement d'une part, qui fournit des services de conseil mais aussi des financements complexes à destination notamment d'une clientèle de grandes entreprises, et la banque d'investissement d'autre part, qui regroupe les activités de marché (pour compte de tiers ou pour compte propre)

Le PNB de la **Banque de détail** présente globalement un léger recul (-1,4%) entre 2011 et 2012. Plus précisément, dans la Banque de détail en France, l'activité se maintient mais la baisse des commissions et la pression toujours exercée sur les marges nettes d'intérêt limitent les revenus du métier.

A périmètre constant (en retraçant les comptes 2011 et 2012 afin de tenir compte de la situation grecque) la Banque de détail à l'international fait preuve d'une bonne résistance dans les filiales d'Europe centrale et orientale (exception faite de la Roumanie) mais également en Italie et ce malgré le contexte d'incertitude persistant. Enfin, les revenus des pôles de Financements spécialisés¹⁰ restent stables.

¹⁰ Qui regroupent les activités de crédit à la consommation, d'affacturage, de location-financement, de crédit-bail.

Graphique 9 : Décomposition du PNB de la banque de détail (GEUR)

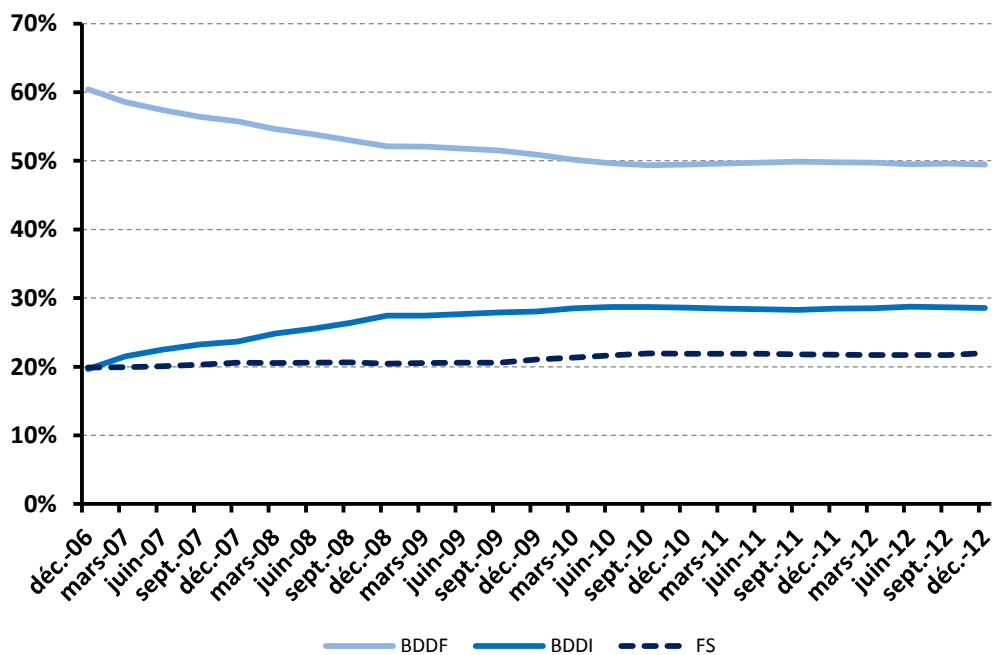


Source : communication financière des 6 groupes

La structure des revenus de la Banque de détail a quelque peu évolué sur longue période (Graphique 10) : si la contribution de la France (BDDF) s'est progressivement réduite de plus de 10 points entre fin 2006 et mi-2010 pour se stabiliser depuis, celle de l'international (BDDI) a

au contraire progressé d'un peu moins de 10 points jusqu'à fin 2008 et reste relativement constante depuis cette date. Enfin, la contribution des financements spécialisés (FS) s'est légèrement accrue en 2010.

Graphique 10 : Évolution de la structure du PNB de la Banque de détail sur longue période

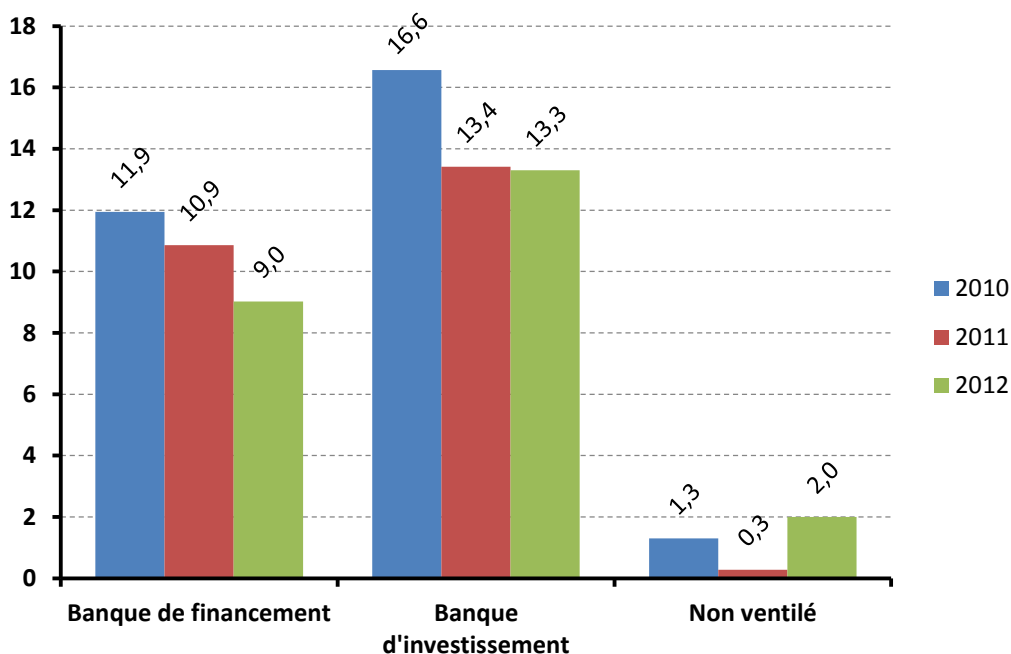


Source : communication financière BNPP, SG et GCA

Le PNB agrégé des pôles de **banque de financement et d'investissement** des 4 principaux groupes bancaires¹¹, incluant les activités cantonnées, ressort globalement en légère baisse (-1 % entre 2011 et 2012). Le PNB de banque de financement baisse en revanche nettement (-14,4 %), tandis que le PNB de la banque d'investissement reste quasi stable (-0,7 %). Face aux contraintes du nouvel environnement de marché et aux évolutions réglementaires, notamment en matière de liquidité en euros et en dollars, les groupes bancaires ont engagé un recentrage de leurs activités sur les métiers où ils occupaient les positions les plus solides, en cédant certains actifs devenus moins stratégiques et, pour certains groupes, en arrêtant des lignes d'activité qui avaient été la source de pertes importantes lors de la crise financière.

On peut noter que la *Value-at-Risk* des principaux groupes bancaires français, qui fournit une mesure de leur exposition aux risques de marché, a poursuivi en 2012 son processus de diminution (cf. Graphique 38 et Graphique 39). Dans le domaine de la banque de financement, les banques évoquent l'adaptation de leur modèle vers le développement d'une approche « *Originate to Distribute* ».

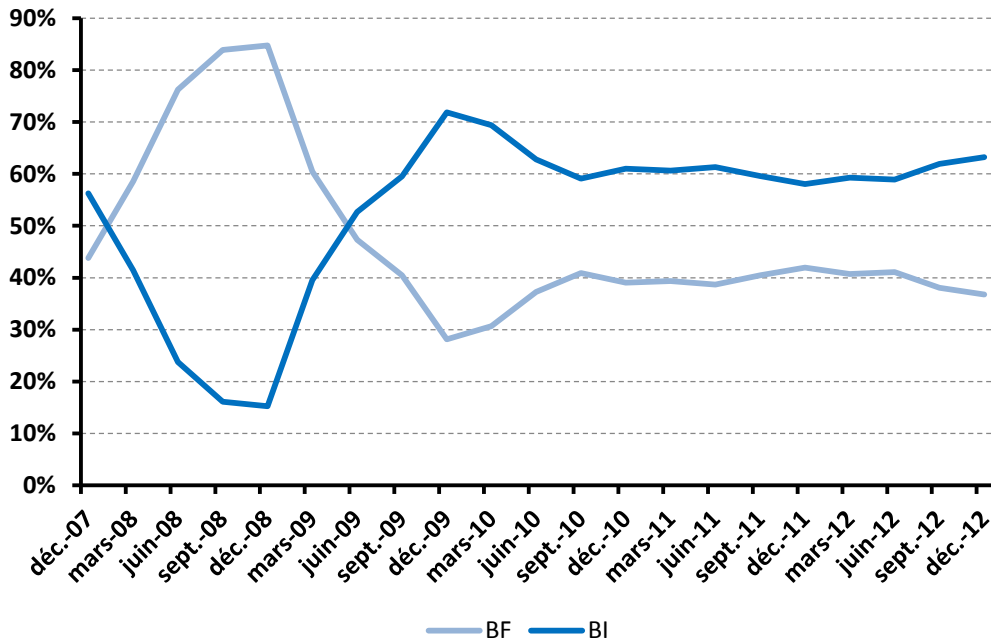
Graphique 11 : Décomposition du PNB de la BFI – hors GCM et LBP (EUR)



Source : communication financière des 4 groupes BNPP, SG, GCA et GPCE

¹¹ GCM et LBP n'identifient pas de pôle de Banque de Financement et d'Investissement

Graphique 12 : Évolution de la structure du PNB de la BFI sur longue période



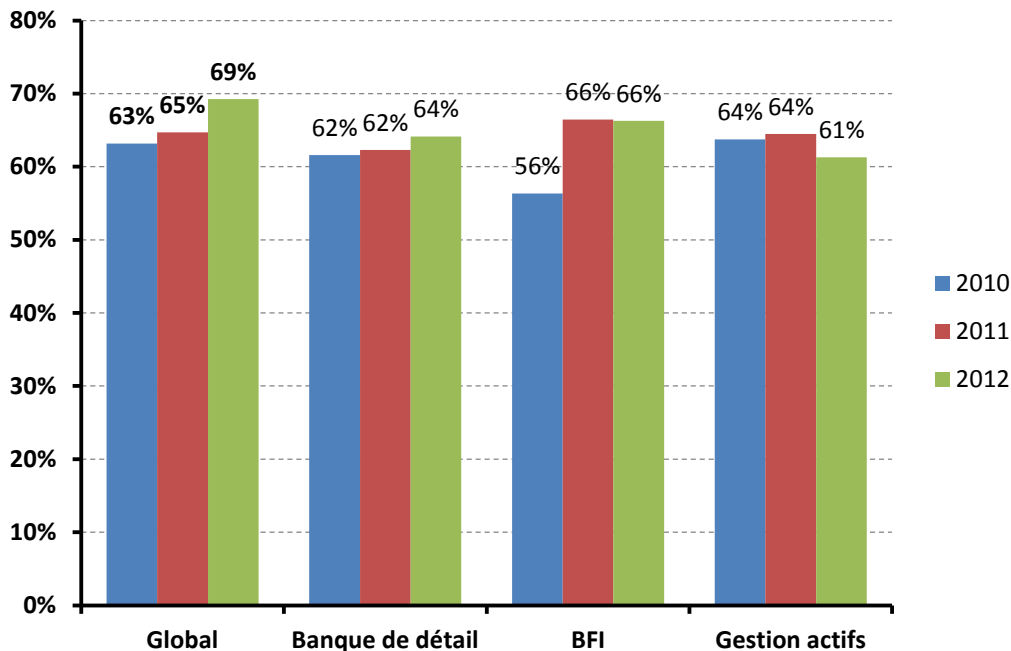
Source : communication financière BNPP, SG et GCA

Sur longue période, les contributions respectives de la Banque de Financement et de la Banque d'investissement n'ont marqué que de faibles évolutions de date à date, la Banque de Financement, qui concentre moins de 40 % des revenus de la BFI contre un peu plus de 40 % au début de la crise financière, cédant légèrement le pas à la Banque d'investissement. Les amples variations qui peuvent être observées jusqu'à fin 2009 tiennent principalement aux importantes fluctuations des revenus des activités de marché au cours de la crise ; à l'inverse, la progression de

la contribution de la Banque d'investissement depuis mi-2012 reflète le repli des revenus de la Banque de financement (cf. supra).

L'examen du coefficient d'exploitation par ligne métier met en évidence une détérioration dans la Banque de détail tandis que le coefficient d'exploitation de la BFI demeure à un niveau élevé.

Graphique 13 : Coefficient d'exploitation par ligne de métier

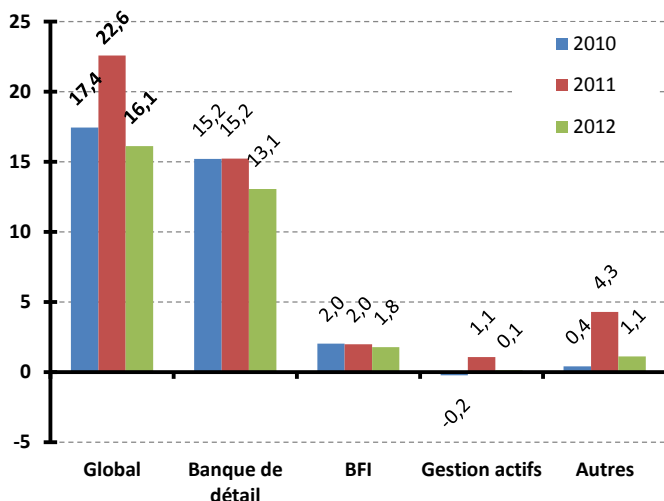


Source : communication financière des 6 groupes

Le coût du risque par lignes métier apparaît globalement en baisse en 2012 (Graphique 10), mais (cf. 1.1) l'analyse doit tenir compte d'une base de comparaison élevée en 2011, exercice marqué notamment par l'enregistrement des dépréciations sur titres grecs (cf. rubrique « Autres » du Graphique 14 infra). En isolant les éléments exceptionnels dus principalement à la restructuration de la dette grecque en 2011

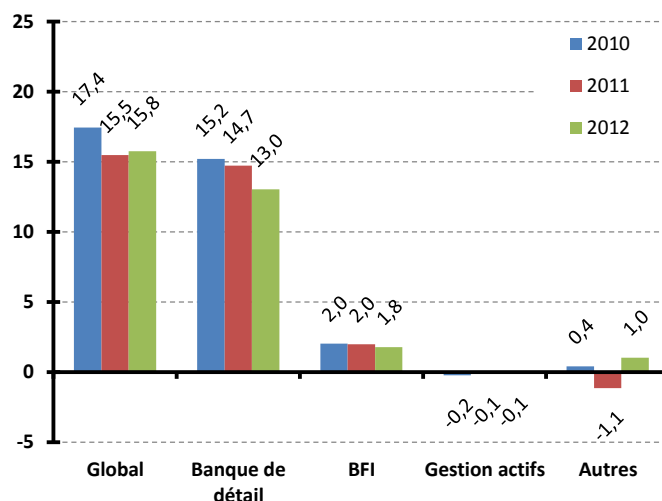
(Graphique 15), le coût du risque affiche une plus grande stabilité ; l'apparente diminution en banque de détail s'explique en partie par le désengagement de certaines zones géographiques (cession des filiales grecques notamment) et masque des évolutions contrastées par zones et par activités, où une montée graduelle du coût du risque est observée en 2012.

Graphique 14 : Coût du risque par ligne de métier, données comptables brutes (GEUR)



Source : communication financière des 6 groupes

Graphique 15 : Coût du risque par ligne de métier, hors éléments exceptionnels (GEUR)

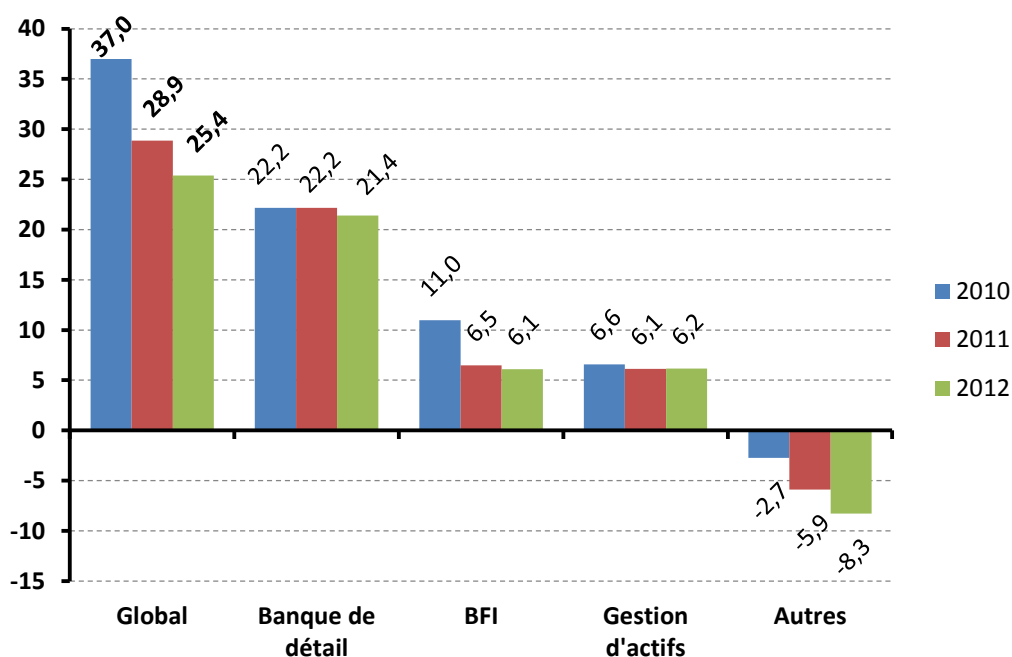


Source : communication financière des 6 groupes – calculs du SGACP

Au total, le résultat d'exploitation baisse aussi bien dans la BFI que dans la banque de détail. Dans ce contexte, la **gestion d'actifs** devient

désormais la seconde ligne de métier contributrice au résultat d'exploitation.

Graphique 16 : Résultat d'exploitation par ligne de métier (GEUR)

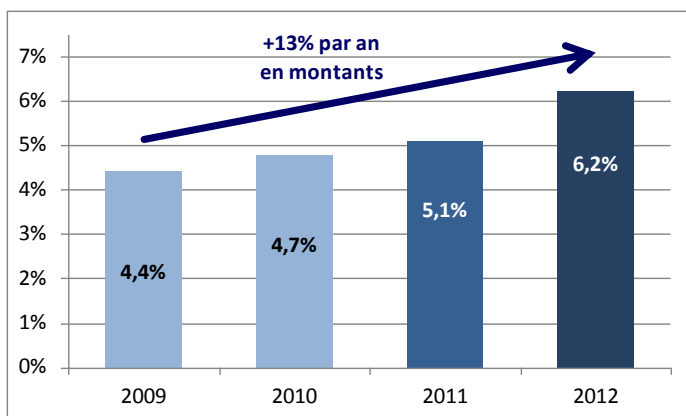


Source : communication financière des 6 groupes

L'activité d'**assurance** des grandes banques françaises (qui, dans ce dossier, est intégrée dans le pôle Gestion d'actifs) représente en effet une part croissante du PNB, passant de 4,4% du PNB en 2009 à 6,2% en 2012, pour BNPP, SG, GCA et GCM. Dans un environnement économique

difficile pour les autres métiers, le poids des activités d'assurance dans le résultat d'exploitation des groupes s'accroît, même si les pôles assurance ont subi eux aussi un coût du risque exceptionnel en 2011, en raison de la crise grecque.

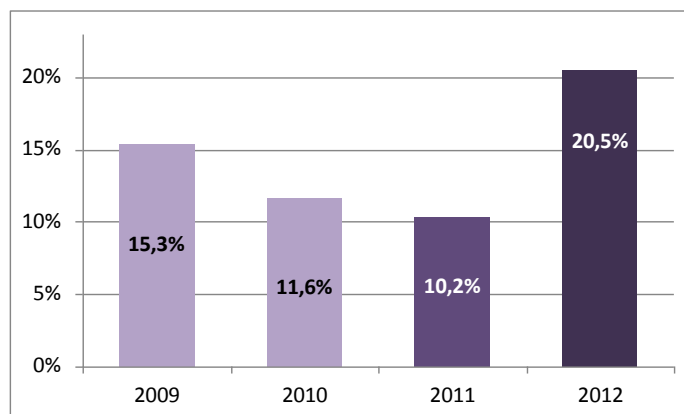
Graphique 17 : Part de l'assurance dans le PNB



Périmètre : BNP Paribas, Société Générale, Groupe Crédit Agricole et Groupe Crédit Mutuel

Source : communication financière

Graphique 18 : Part de l'assurance dans le résultat d'exploitation



Périmètre : BNP Paribas, Société Générale, Groupe Crédit Agricole et Groupe Crédit Mutuel

Source : communication financière

En assurance-vie, où les groupes bancaires ont des filiales dédiées de taille significative, le second semestre de l'année 2011 et l'année 2012 ont été marqués par une décollecte pour l'ensemble du marché¹². Toutefois, dans un environnement de concurrence vive pour la collecte de l'épargne, les groupes de bancassurance ont affiché des performances solides. Le relèvement des plafonds des livrets d'épargne réglementée (livret A et du livret de développement durable) au cours des mois d'octobre 2012 et de janvier 2013 ne s'est pas accompagné d'une augmentation significative des rachats.

¹² Cf. ACP - Analyses et Synthèses n°10 de décembre 2012 « L'évolution des flux de placements financiers des ménages français et son incidence sur les groupes de bancassurance »

2. L'évolution des risques¹³

2.1 L'évolution des bilans

Après une augmentation de 4,4 % entre 2010 et 2011, le bilan agrégé des cinq principaux groupes bancaires français a progressé de 2,2 % en 2012. Cette tendance, qui apparaît relativement contre-intuitive dans une période où la plupart des groupes s'efforce de réduire la taille de leurs actifs (*deleveraging*), recouvre toutefois une modification de la structure du bilan.

La très forte hausse du poste « Trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales », qui explique à elle seule la progression du total de bilan, traduit l'attention portée par les banques françaises au maintien d'un volant significatif de liquidités dans un environnement de marché incertain et dans la perspective de l'entrée en vigueur du futur ratio de liquidité à court terme bâlois (LCR).

Les deux principales composantes de l'actif (« Prêts et créances sur la clientèle » et « Actifs financiers détenus à des fins de transaction ») marquent des évolutions opposées (respectivement -3,9 % et +4,6 %). Si la contraction des « Prêts et créances » est relativement modeste sur la clientèle de détail (-0,9 %), elle est en revanche nettement plus marquée sur les grandes entreprises (-5,1 %), dont certaines ont pâti du repli des activités de banque de financement ou, dans un environnement post-crise, ont pu tirer profit de conditions parfois plus favorables que celles proposées par les banques pour se procurer des financements directement sur les marchés. Le repli des encours de crédits est encore plus important sur les autres catégories de clientèle, administrations et établissements de crédit principalement (-8,6 %).

La structure du passif reste à l'inverse relativement constante, les deux principaux postes (« Dépôts autres que ceux d'établissements de crédit » et « Passifs financiers détenus à des fins de transaction ») étant quasi inchangés par rapport à l'année précédente, en dépit, pour les dépôts, de l'augmentation de l'encours des comptes d'épargne à taux réglementés de la clientèle. Par ailleurs, la progression sensible des « Capitaux propres part du groupe » et la baisse corrélative des « Passifs subordonnés » reflète la poursuite du renforcement du niveau et de la qualité des fonds propres des grands groupes bancaires français.

¹³ Sauf mention contraire, le présent chapitre couvre BNPP, SG, GCA, GBPCA et GCM

Tableau 5 : Bilan agrégé des cinq principaux groupes bancaires français (GEUR)

	2011	2012	Évolution 2012/2011
ACTIF			
Trésorerie et comptes à vue auprès de banques centrales	183,7	316,4	+72,3%
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	1 750,1	1 829,8	+4,6%
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	93,5	124,2	+32,8%
Actifs financiers disponibles à la vente	373,8	370,1	-1,0%
Prêts et créances sur les grandes entreprises	1 050,4	996,4	-5,1%
Prêts et créances sur la clientèle de détail	1 480,8	1 467,1	-0,9%
Prêts et créances sur les administrations centrales, les établissements de crédit et les institutions non établissements de crédit	631,0	576,7	-8,6%
Placements détenus jusqu'à leur échéance	20,9	20,3	-3,1%
Dérivés - Comptabilité de couverture	70,8	88,0	+24,2%
Autres actifs	519,7	524,7	+1,0%
PASSIF			
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	1 685,31	1 679,97	-0,3%
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	168,54	176,70	+4,8%
Dérivés - Comptabilité de couverture	80,03	93,40	+16,7%
Dépôts d'établissements de crédit	526,59	468,43	-11,0%
Dépôts (autres que ceux d'établissements de crédit)	2 209,79	2 214,08	+0,2%
Titres de dette (y compris les obligations)	795,30	859,43	+8,1%
Provisions	25,14	26,56	+5,6%
Passifs subordonnés	88,58	71,46	-19,3%
Capitaux propres part du groupe	271,27	294,46	+8,5%
Autres passifs	324,15	429,08	+32,4%
TOTAL DE BILAN	6 174,7	6 313,6	+2,2%

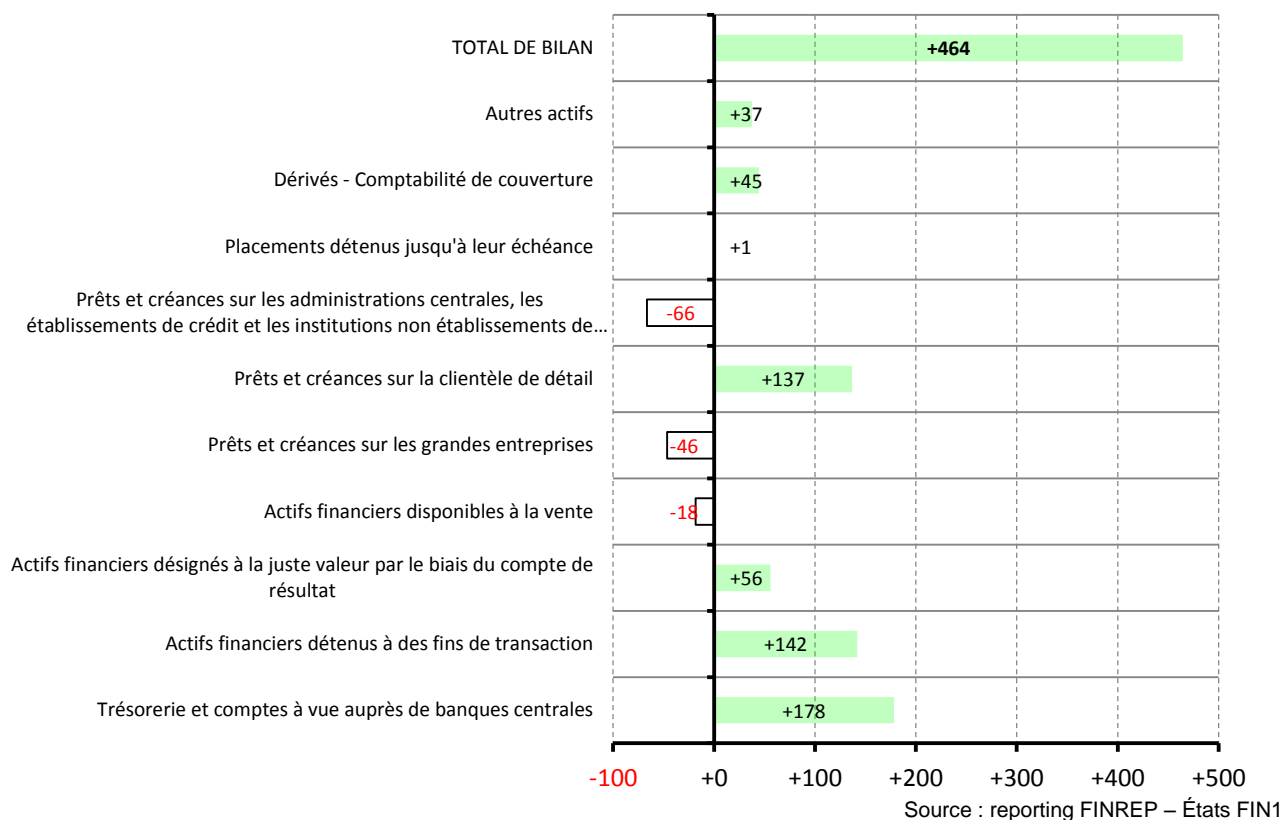
Source : FINREP – Etat FIN1

Sur plus longue période, entre 2009 et 2012, les bilans des principales banques françaises ont progressé d'un peu moins de 8 % (+ 464 milliards d'euros) :

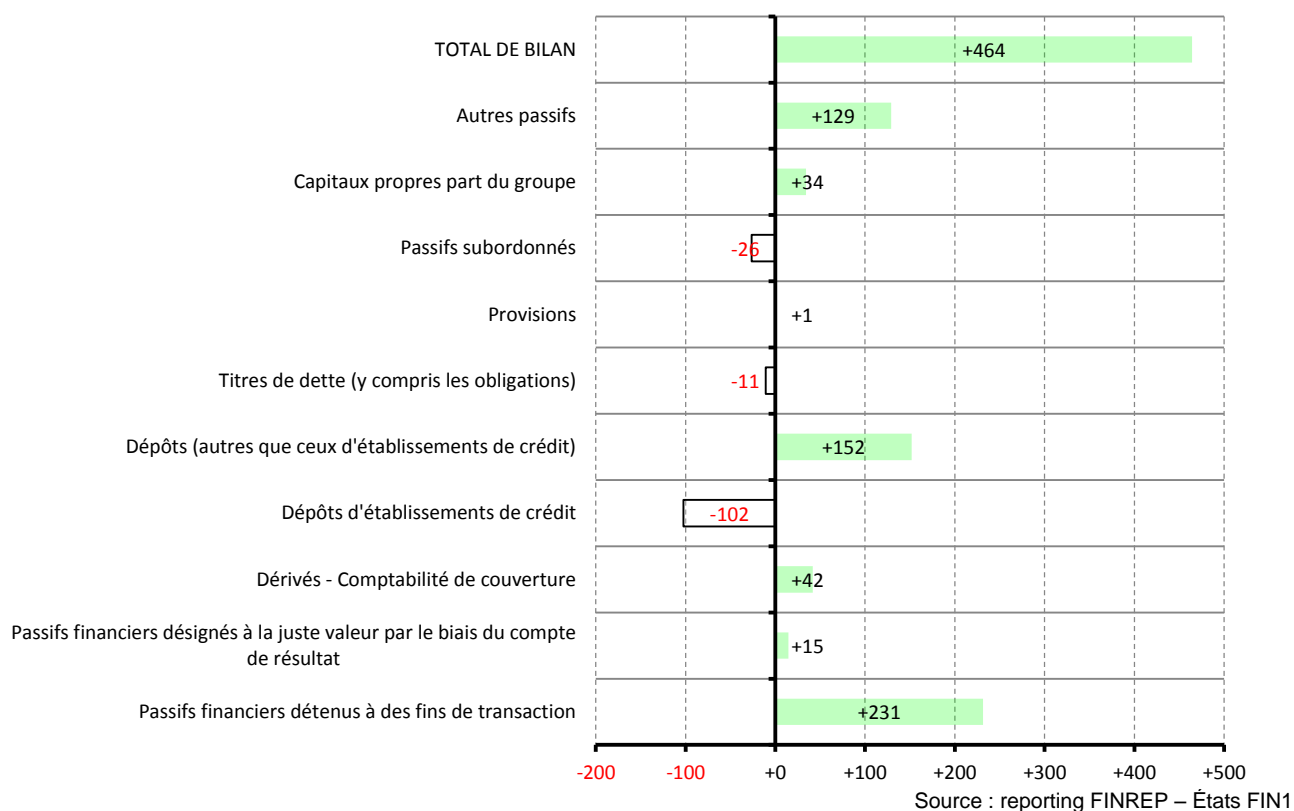
- A l'actif (Graphique 19), cette progression provient principalement du poste « Trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales », dont le montant a plus que doublé depuis fin 2009 (+178 milliards d'euros, +129 %), des actifs financiers détenus à des fins de transaction, dont le montant s'est accru de 8,4 % (+142 milliards d'euros), ainsi que des prêts et créances sur la clientèle de détail, qui ont crû de manière dynamique (+137 milliards d'euros, +10,3 %), au contraire des prêts et créances sur les autres catégories de clientèle.

- Au passif (Graphique 20), la progression des passifs détenus à des fins de transaction (+231 milliards d'euros, +16 %) explique à elle seule la moitié de l'accroissement du bilan. Les dépôts autres que ceux d'établissements de crédit ont également marqué une augmentation notable (+152 milliards d'euros, +7,4 %).

Graphique 19 : Variation des principaux postes de l'actif – 2009-2012 (GEUR)



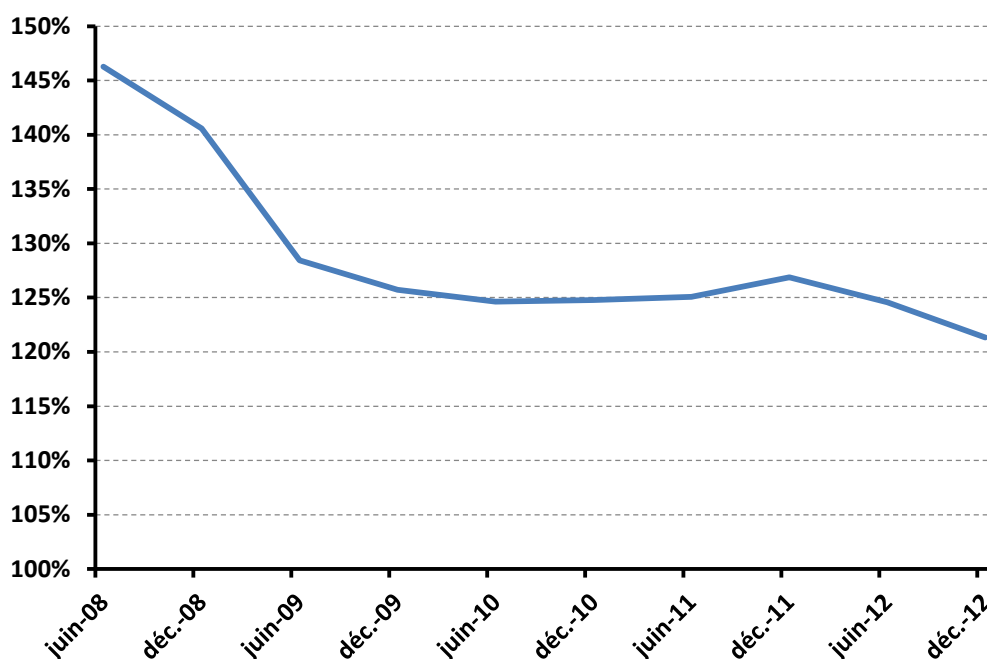
Graphique 20 : Variation des principaux postes du passif – 2009-2012 (GEUR)



La progression sensible des dépôts de la clientèle et les actions de *deleveraging* sélectif, qui ont notamment concerné les crédits libellés en dollars et des activités de financements structurés¹⁴, ont permis une amélioration significative du ratio des crédits rapportés aux dépôts (*Loans-to-Deposits Ratio*). Pour les banques françaises, cet indicateur s'établit toutefois encore à un niveau plus élevé que d'autres grandes banques européennes comparables, cette situation s'expliquant notamment par le poids de l'épargne hors des bilans bancaires et investie en assurance-vie ou en OPCVM.

Une autre spécificité du système bancaire français est la centralisation d'une partie de l'épargne réglementée auprès de la Caisse des dépôts et consignations.

Graphique 21: Crédits rapportés aux dépôts



Définition : crédits à la clientèle / dépôts de la clientèle, hors établissements de crédits – sans retraitement de la centralisation CDC
 Source : FINREP (BNPP, SG, GCA, GBPCE, GCM et LBP)

¹⁴ Tandis que les crédits aux ménages et aux entreprises sont restés plus dynamiques en France qu'en Europe (cf. *Bulletin de la Banque de France n° 191*)

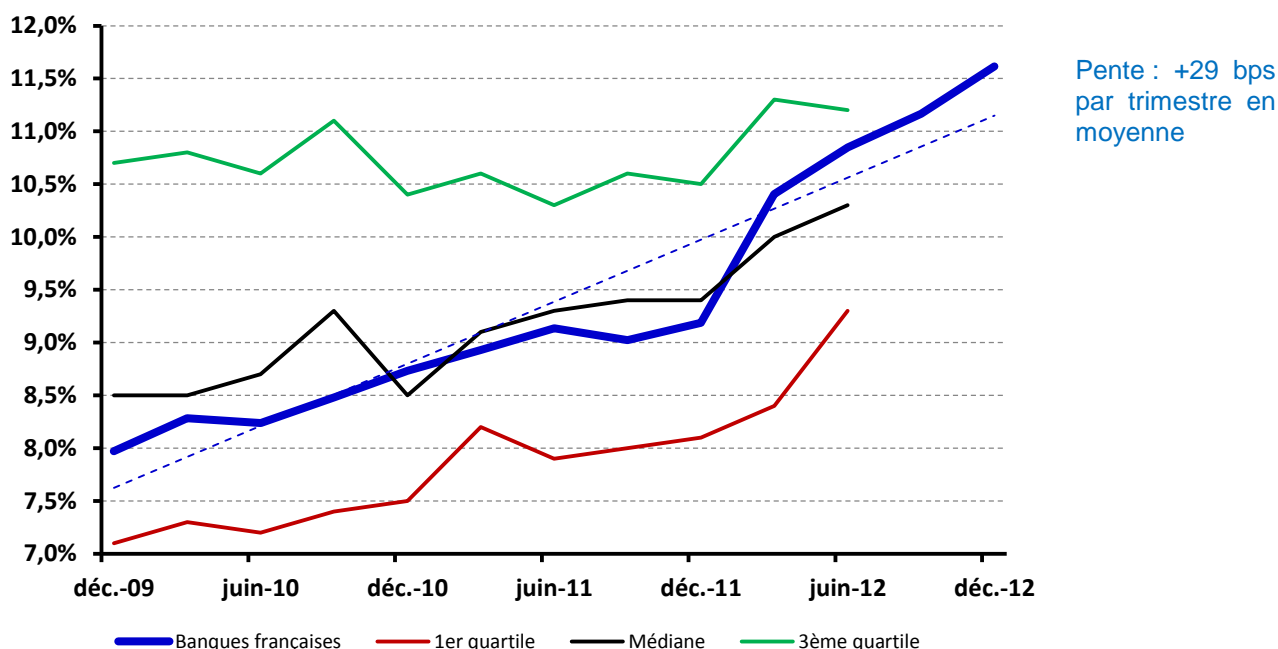
2.2. Une progression des ratios de solvabilité

Les banques françaises présentent des ratios de solvabilité « Core Tier 1 » en augmentation régulière : calculés en format « Bâle 2.5 » depuis fin 2011¹⁵, ils poursuivent la progression engagée depuis la crise financière (en moyenne, depuis fin 2009, leur Core Tier 1 agrégé progresse de 29 points de base par trimestre) et sont désormais tous supérieurs à 10 %.

Par ailleurs, depuis début 2012 et la disparition du mécanisme de plancher ou *floor* Bâle I qui générait des exigences de fonds propres parfois significatives pour certaines d'entre elles¹⁶, les banques françaises affichent une solvabilité dans l'ensemble plutôt meilleure que leurs homologues européennes, mais les comparaisons internationales restent délicates compte tenu de l'importance des options nationales qui demeurent et du degré d'avancement différent au niveau international d'adoption des règles renforcées développées par le Comité de Bâle¹⁷.

Cette amélioration des niveaux de solvabilité, couplée à des résultats en réduction, maintient les ROE (*Return on Equity*) à des niveaux significativement inférieurs par rapport à la situation d'avant crise.

Graphique 22 : Ratio de solvabilité Core Tier 1 des principales banques européennes



Source : FINREP et EBA (KRI 3) – Périmètre : principales banques européennes

Commentaire : Pour cette comparaison entre banques européennes, les fonds propres Core Tier sont définis comme les fonds propres Tier 1 diminués des encours d'instruments hybrides éligibles au Tier 1

¹⁵ Les pertes importantes enregistrées par les banques à la suite de la crise financière au titre de leurs activités de marché ont conduit le Comité de Bâle à renforcer le dispositif de gestion des risques de marché à travers un ensemble de mesures, dites « Bâle 2.5 ». Au niveau européen, ces mesures ont été adoptées dans le cadre de la directive 2010/76/UE du 24 novembre 2010, dite « CRD III ». Cf. Autorité de Contrôle prudentiel (2011b), *La Revue de l'Autorité de Contrôle prudentiel*

¹⁶ En dépit de la disparition de ce *floor*, le Secrétariat général de l'Autorité de Contrôle prudentiel continue de s'assurer que les exigences en fonds propres des établissements de crédit et des entreprises d'investissement demeurent bien supérieures ou égales à 80 % des exigences en fonds propres calculées selon les dispositions de Bâle I.

¹⁷ La mise en place de Bâle 2, Bâle 2.5 et Bâle 3 au niveau international fait l'objet d'un suivi par le Comité de Bâle et est détaillée dans BCBS (2013c), *Report to G20 Finance Ministers and Central Bank Governors on monitoring implementation of Basel III regulatory reform*

En 2012, l'Autorité bancaire européenne (EBA) a conduit un exercice visant à mettre en évidence les éventuels besoins en fonds propres des banques européennes afin de répondre aux inquiétudes sur leurs expositions aux dettes souveraines. Les modalités de cet exercice (approuvé par le Conseil européen du 26 octobre 2011) a consisté à s'assurer de l'existence, chez les 71 plus importants établissements européens, d'un coussin de sécurité temporaire attestant de leur capacité à absorber un choc, tout en maintenant un niveau suffisamment élevé de fonds propres. À cet effet, les établissements concernés devaient respecter un ratio *Core Tier One* de 9 %, au 30 juin 2012, après prise en compte des décotes éventuelles sur leurs portefeuilles de titres souverains européens, évalués en valeur de marché.

Les résultats publiés par l'EBA, le 3 octobre 2012, ont fait ressortir que les banques françaises ont largement respecté cet objectif puisque, pour les 4 groupes soumis à l'exercice (BNP Paribas, groupe BPCE, Groupe Crédit Agricole et Société Générale) qui représentent plus de 80 % du secteur bancaire français, le besoin total en fonds propres initialement estimé s'établissait à 7,3 milliards d'euros. Au 30 juin 2012, les 4 groupes affichaient un excédent total de 23,3 milliards d'euros par rapport à la cible de 9 % de ratio *Core Tier One*.

Les grands groupes bancaires français continuent ainsi de se préparer activement à la nouvelle réglementation Bâle III et ils ont tous confirmé leurs prévisions de ratios *Common Equity Tier 1* « full CRD4 » supérieurs à 9 % au plus tard pour fin 2013, donc en anticipation de l'entrée en vigueur des nouvelles normes.

À savoir

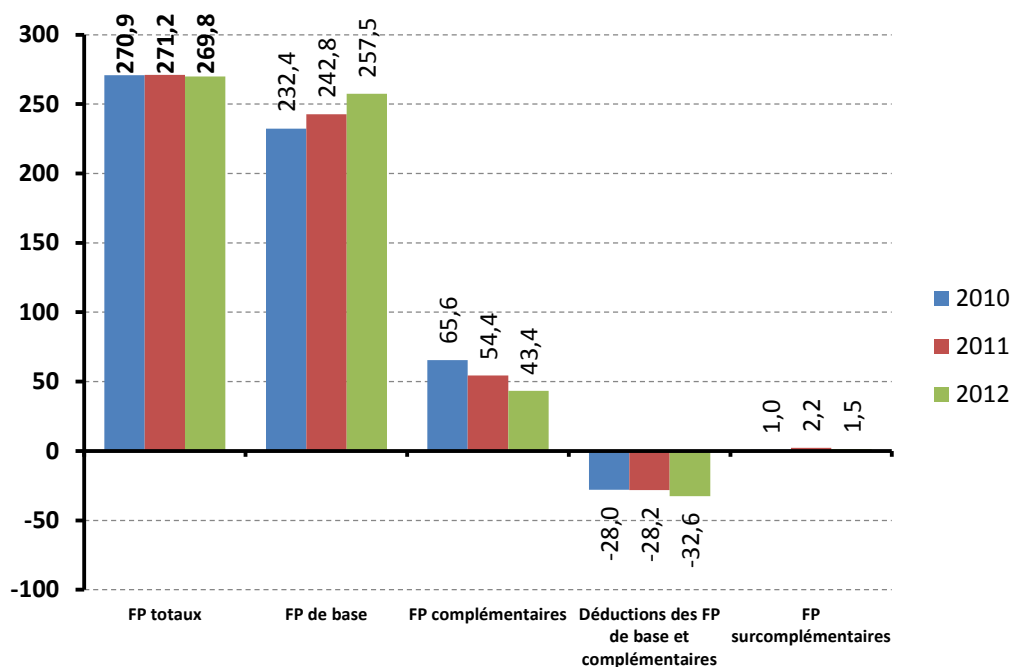
Les notions de fonds propres *Core Tier 1* et *Common Equity Tier 1* sont relativement proches mais pas identiques. La notion de *Core Tier 1*, utilisée de façon homogène en Europe par l'EBA dans le cadre de sa recommandation¹⁸ relative à un ratio de solvabilité 9%, ne fait en effet pas l'objet d'une définition réglementaire harmonisée au niveau international et, dans la communication financière des banques internationales, peut donc dépendre de certaines dispositions nationales. En revanche, la notion de *Common Equity Tier 1* fait quant à elle l'objet d'une définition réglementaire harmonisée dans Bâle III. Parmi les principales sources d'écarts entre ces deux notions, peuvent être citées notamment des modalités différentes de déduction des fonds propres des participations dans les entreprises d'assurance.

¹⁸ European Banking Authority (2011), *EBA Recommendation on the creation and supervisory oversight of temporary capital buffers to restore market confidence*

Ce renforcement de la solvabilité des banques françaises reflète tout d'abord le renforcement continu de leurs fonds propres, tant en montant qu'en qualité, comme l'illustrent la nouvelle progression du niveau des fonds propres de base

et la baisse concomitante des fonds propres complémentaires. Il est obtenu principalement par la mise en réserve régulière d'une part importante de leurs résultats.

Graphique 23 : Évolution des fonds propres (FP) des banques françaises (GEUR)



Source : COREP – États CA

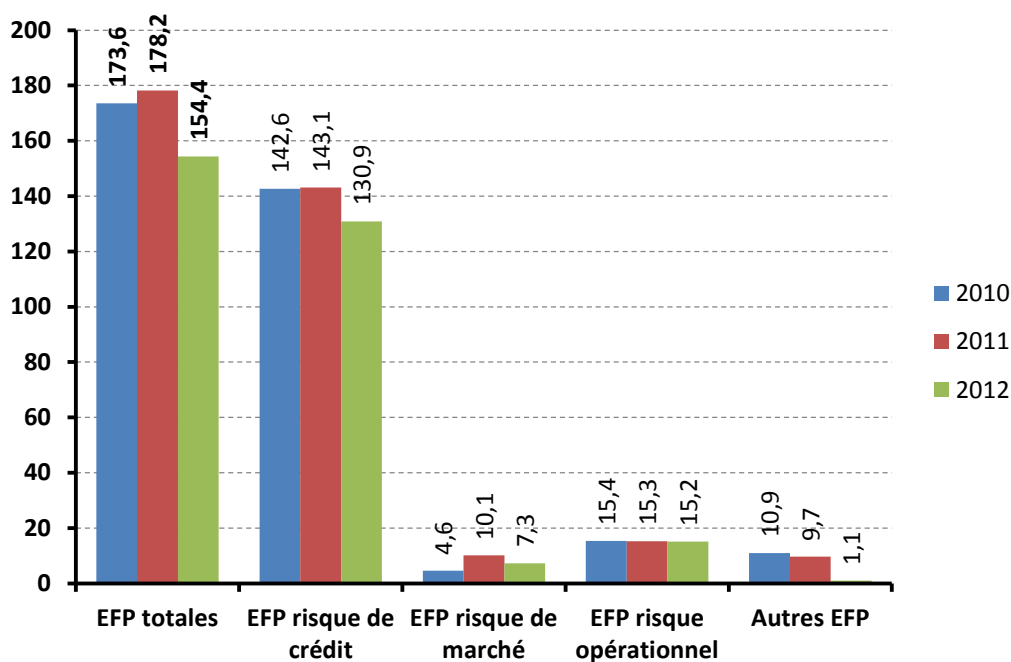
L'amélioration de la situation de solvabilité des banques françaises tient également, en 2012, à la baisse des exigences en fonds propres (EFP) : contrairement à l'année précédente, celles-ci ont en effet marqué une nette contraction entre 2011 et 2012 (-13,4 %). Toutes les catégories d'EFP sont en repli :

- les EFP au titre du risque de crédit se réduisent (-8,6 %) sous l'effet notamment du passage de deux groupes en méthode avancée pour le calcul des risques pondérés sur une partie de leurs actifs (permettant une mesure plus fine des mesures) ainsi que d'une modification de la structure des

portefeuilles au bénéfice d'expositions plus faiblement pondérées (cf. infra) ;

- les EFP au titre des risques de marché baissent également de façon importante (-27,7 %), à réglementation inchangée, reflétant la poursuite de la baisse du niveau de risque moyen des portefeuilles (cf. Graphique 38 et Graphique 39 infra) ;
- les EFP au titre du risque opérationnel se réduisent également légèrement (-0,7 %) ;
- les autres EFP ont presque intégralement disparu (-89,1 %) compte tenu de la suppression du *floor* Bâle I au 1^{er} janvier 2012

Graphique 24 : Évolution des exigences de fonds propres (GEUR)



Source : COREP – États CA

Les superviseurs internationaux ont engagé de manière concertée en 2012 une revue approfondie de la cohérence des mesures de risques appliquées par les banques à leurs expositions¹⁹. Ces travaux se poursuivront en 2013, notamment à l'échelle européenne, pour avancer vers une harmonisation accrue de l'application des normes réglementaires.

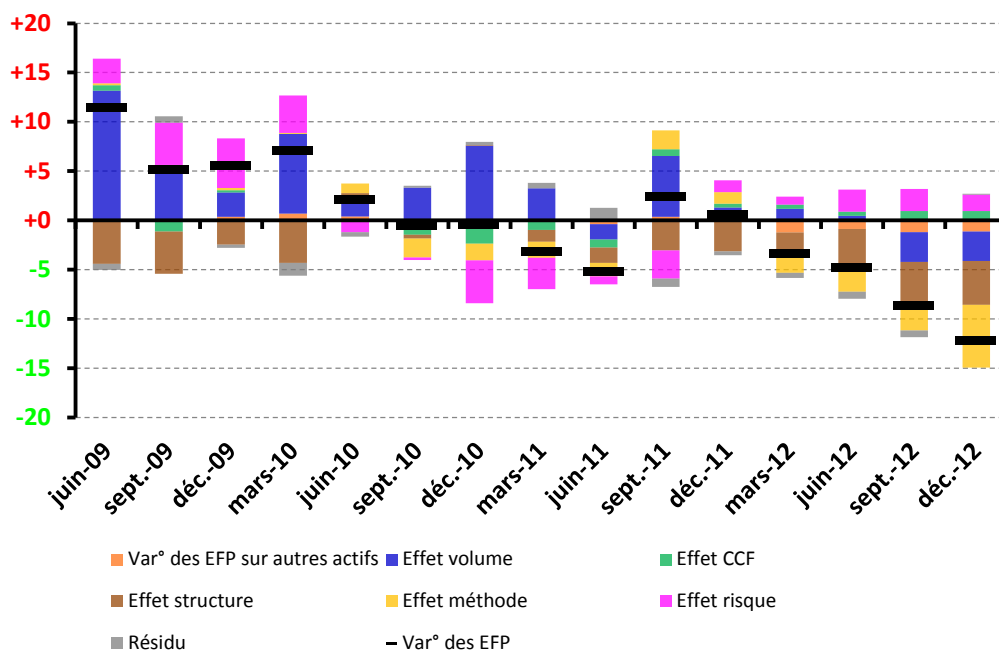
De façon analogue, le Secrétariat général de l'Autorité de Contrôle prudentiel a entamé, en 2012, une analyse approfondie des modalités de calcul des risques pondérés des principales banques françaises portant notamment sur les portefeuilles souverains, grandes entreprises et prêts immobiliers.

2.2.1. Une baisse des exigences de fonds propres au titre du risque de crédit

En décembre 2012, les exigences de fonds propres au titre du risque de crédit marquent leur plus forte baisse en glissement annuel depuis mi-2008.

¹⁹ Voir BCBS (2013b), *Regulatory consistency assessment programme (RCAP) – Analysis of risk-weighted assets for market risk* et European Banking Authority (2103b), *Interim results of the EBA review of the consistency of risk-weighted assets, Top-down assessment of the banking book*

Graphique 25 : Évolution annuelle des EFP crédit (en GEUR)



Source : reporting COREP – États CRIRB et CRSA

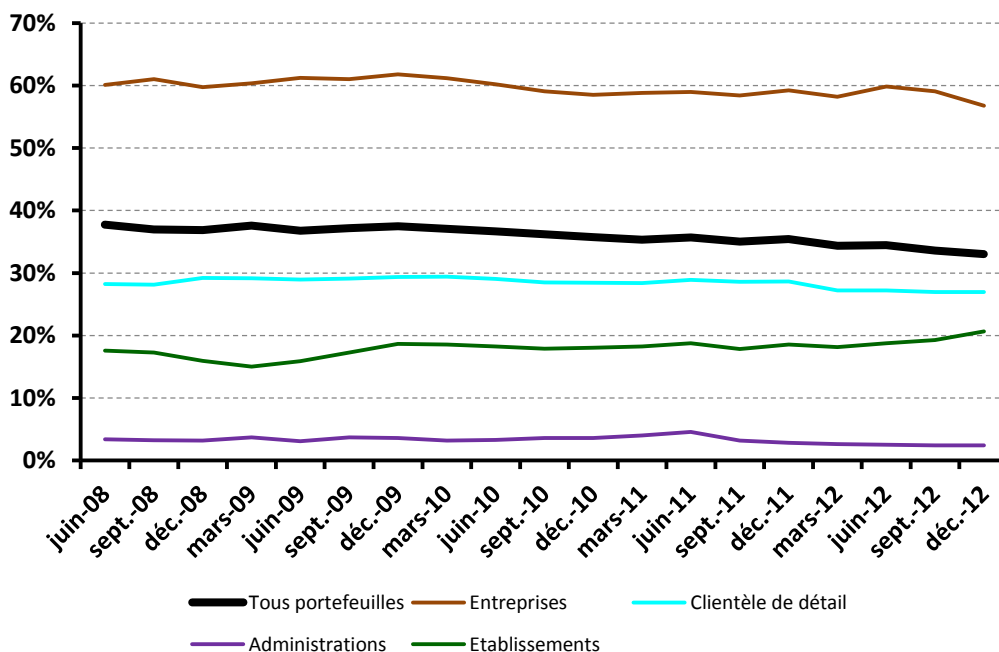
L'analyse détaillée de l'évolution des EFP de crédit (cf. méthodologie en Annexe 2) fait apparaître que cette baisse est principalement liée à :

- un « effet méthode » (-6,4 milliards d'euros), qui reflète le passage, après accord de l'Autorité de Contrôle prudentiel, de deux établissements en méthode avancée pour leurs systèmes de notation interne

(IRBA), contribuant ainsi à une meilleure mesure de leurs risques ;

- un effet « structure » et « volume » (-7,4 milliards d'euros), l'« effet structure » reflète la progression de la part du portefeuille « Administrations », dont le taux de pondération est le plus faible de tous les portefeuilles, dans les expositions totales de crédit (cf. Graphique 26) ;

Graphique 26 : Taux de pondération moyen



Source : reporting COREP – États CR

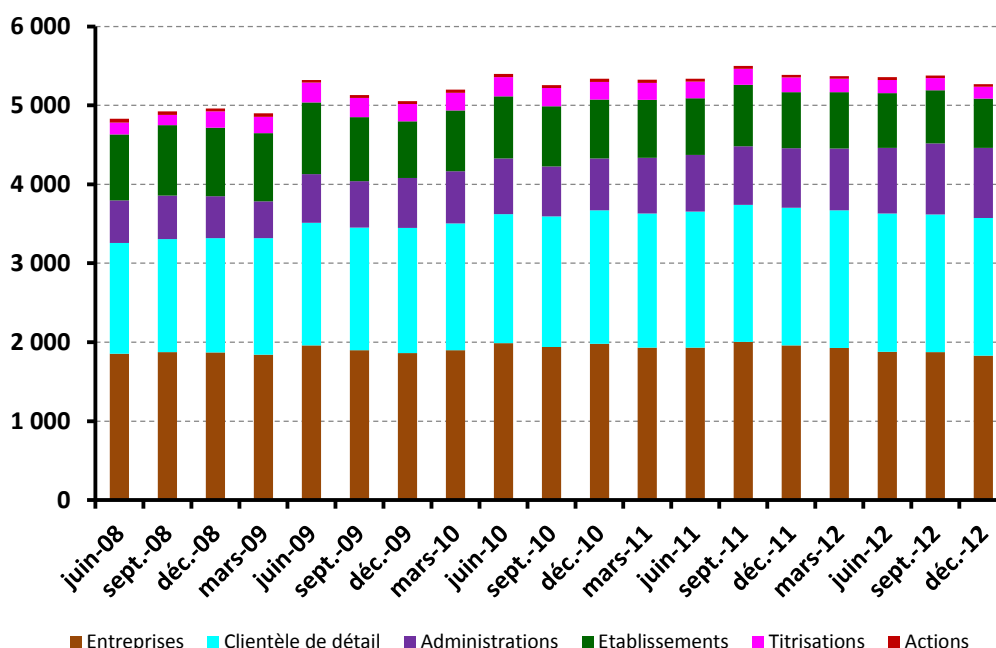
L'« effet volume » retrace la baisse globale du montant brut initial des expositions de crédit – i.e. montant recensé au bilan et au hors bilan des principales banques françaises²⁰ – de 2,2 % entre 2011 et 2012.

La contraction du montant brut initial des expositions de crédit entre 2011 et 2012, qui fait suite à une baisse de même niveau entre septembre 2011 et septembre 2012, est relativement inédite puisque, outre ces deux dernières échéances, le montant brut initial des expositions n'a connu qu'une autre baisse – en juin 2011 (-0,8 %) – en glissement annuel depuis mi-2008.

La contraction du montant brut initial des expositions entre 2011 et 2012 concerne la quasi-totalité des portefeuilles²¹ :

- Au-delà des baisses observées sur des portefeuilles plus « secondaires » en volume (« Établissements » (-11,3 %), « Titrisations » (-20,5 %) et « Actions » (-4,6 %)), le portefeuille « Entreprises », qui concentre plus du tiers des expositions, enregistre une contraction de 6,6 %, la plus forte qui ait jamais été observée au cours de la période sous revue ; la tendance s'est en outre accélérée sur 2012 pour ce portefeuille²²

Graphique 27 : Montant brut initial des expositions de crédit (GEUR)



Source : reporting COREP –États CRIRB et CRSA

- Seuls les portefeuilles « Clientèle de détail » (+0,1 %), qui concentre le tiers des expositions, et « Administrations centrales et banques centrales » (+17,1 %), qui s'accroît notamment en raison des achats d'actifs liquides par les banques dans le cadre de la mise en œuvre du futur ratio de liquidité à court terme (LCR), enregistrent une progression des montants bruts initiaux de leurs expositions ; la croissance des expositions sur le portefeuille « Clientèle de détail » marque toutefois une

²¹ La définition des portefeuilles diffère quelque peu entre COREP et FINREP, ce qui explique les évolutions différentes des encours qui peuvent être constatées entre les deux référentiels.

²² En glissement annuel, le montant brut initial des expositions sur le portefeuille « Entreprises » s'est contracté de 0,2 % en mars 2012, de 2,7 % en juin et de 6,4 % en septembre.

²⁰ BNPP, SG, GCA, GBPCE et GCM.

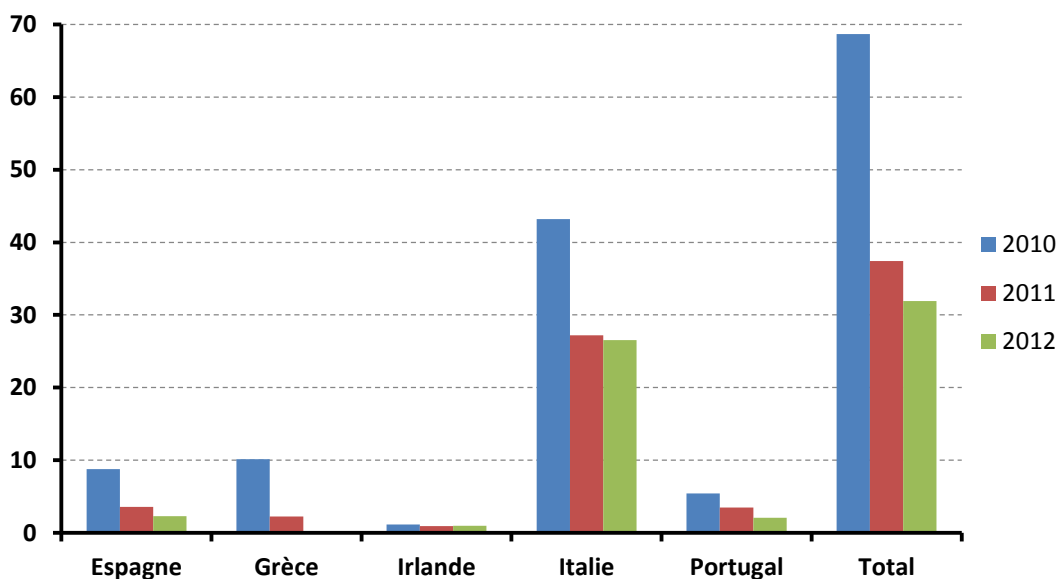
décélération progressive depuis fin 2010²³.

Si elles ont accru leurs concours aux « Administrations centrales et banques centrales », les banques françaises ont en revanche continué de réduire leurs expositions aux pays sous tension à la suite de la crise des dettes souveraines de la zone euro en 2011.

des portefeuilles de crédit des principales banques françaises qui reste sous contrôle :

- Le **taux d'encours impayés**²⁵ des principales banques françaises, qui avait régulièrement progressé dans le sillage de la crise financière pour s'établir à 2 % en 2010, a depuis lors marqué un léger reflux, même s'il progresse de nouveau au cours du second semestre 2012 pour revenir à 1,9 % en fin d'année.

Graphique 28 : Variation des expositions souveraines sur l'Espagne, la Grèce, l'Irlande, l'Italie et le Portugal (portefeuille bancaire, GEUR)



Source : communication financière

À cet égard, la perception du risque souverain dans la zone euro s'est atténuée en fin d'année 2012, du fait de l'action résolue des autorités : annonces de la BCE (discours de M. Draghi du 26 juillet 2012²⁴, *Outright Monetary Transactions* en septembre 2012) et projet de mise en place de l'Union bancaire européenne. Les taux d'intérêt à long terme sont revenus au niveau du début de 2010 pour les pays périphériques, les taux à 10 ans français affichant des niveaux historiquement bas sur longue période, en raison d'un phénomène de *flight to quality*.

L'« effet risque » est en revanche très modéré (+1,7 milliard d'euros), reflétant une sinistralité

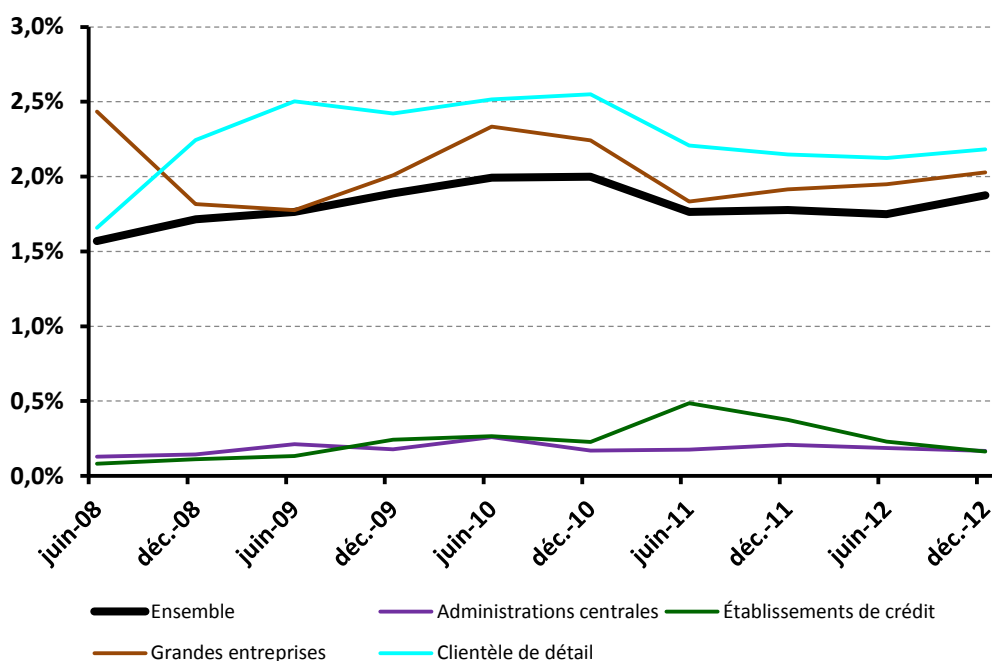
²³ +6,7 % en décembre 2010, +3,2 % en décembre 2011, +2,7 % en mars 2012, + 1,7 % en juin 2012 et +0,6 % en septembre 2012.

²⁴ "ECB has pledged to do whatever it takes to protect the eurozone from collapse".

Les deux principaux portefeuilles, qui concentrent plus de 80 % des encours de crédit, enregistrent des évolutions relativement cycliques, mais non contrastées : si le taux d'encours impayés du portefeuille « Grandes entreprises » s'accroît de nouveau depuis mi-2011, cette progression est beaucoup plus récente pour le portefeuille « Clientèle de détail ».

²⁵ Au sein de la catégorie des « prêts et avances » du poste « Prêts et créances » des états FINREP, le taux d'encours impayés est défini comme le rapport entre les « arriérés de paiement » et les « prêts et avances non dépréciés ».

Graphique 29 : Taux d'impayés des principaux groupes bancaires français

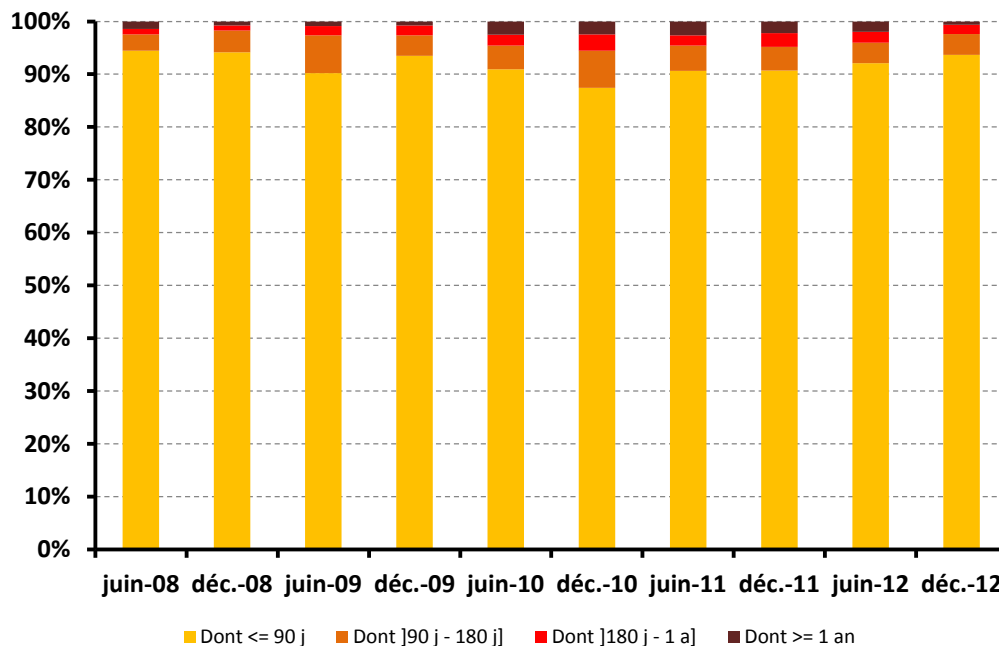


Source : reporting FINREP – États FIN6 et FIN7

Enfin, l'examen des impayés par ancienneté ne fait pas ressortir d'allongement particulier de leur durée, la quasi-totalité d'entre eux

restant inférieurs à 90 jours (94 % à fin 2012 et 91,8 % en moyenne depuis fin 2008, avec un point bas fin 2010 à 87,4 %).

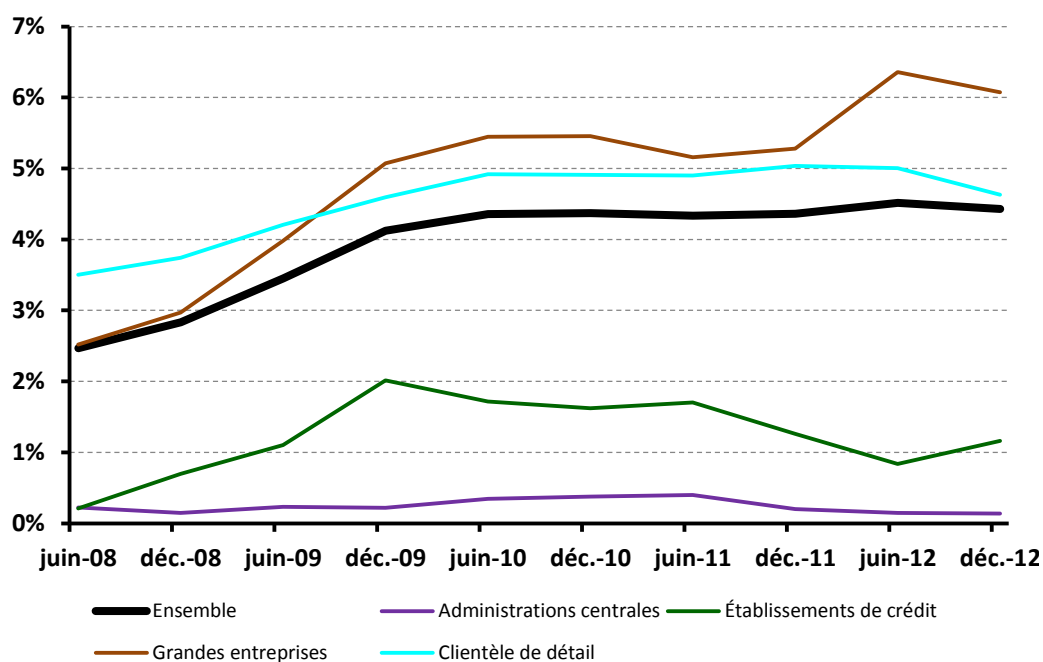
Graphique 30 : Structure des arriérés de paiement par ancienneté



Source : reporting FINREP – État FIN7

- Après avoir marqué une progression rapide dans le sillage de la crise financière de 2007-2008, le **taux d'encours dépréciés**²⁶ se maintient autour de 4,3 % depuis mi-2010. La relative stabilité du taux d'encours dépréciés masque néanmoins des évolutions contrastées comme l'illustre le graphique ci-après :

Graphique 31 : Taux d'encours dépréciés des principaux groupes bancaires français



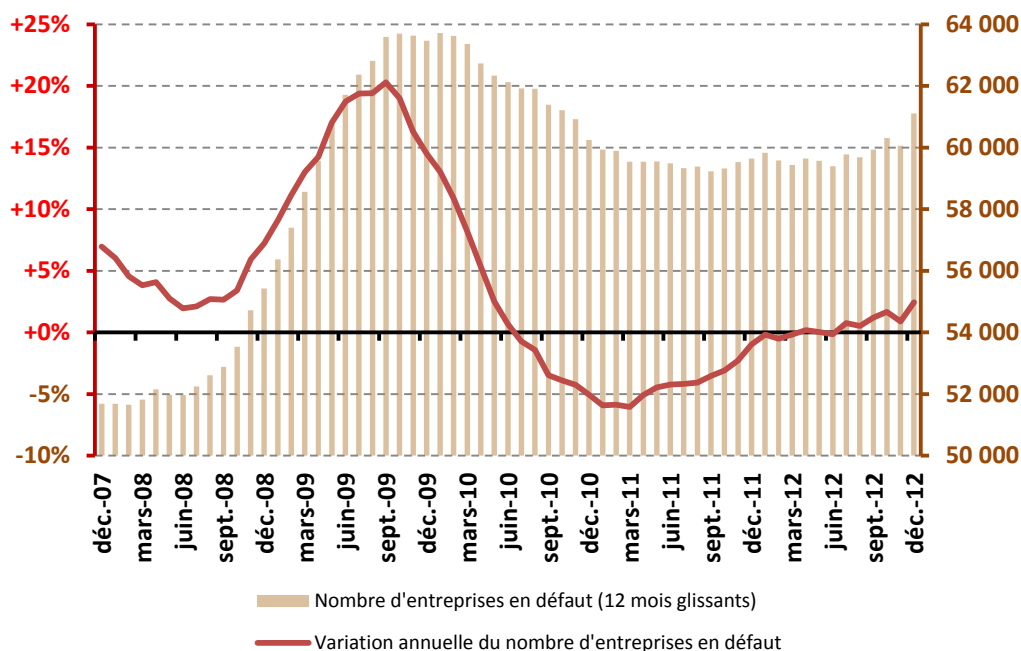
Source : reporting FINREP –États FIN6

Si la quasi-totalité des portefeuilles ont vu leur sinistralité progresser avec l'éclatement de la crise financière puis se stabiliser en 2010, seul le portefeuille « Grandes entreprises » enregistre une progression significative de son taux d'encours dépréciés depuis fin 2011, passant de 5,2 % à 6 % à fin 2012, avec un pic à 6,3 % en juin 2012. A l'inverse, le portefeuille « Clientèle de détail » a vu son taux d'encours dépréciés passer de 5,1 % à fin 2011 à 4,6 % à fin 2012. De façon analogue, la sinistralité des autres portefeuilles, plus secondaires en volumes, s'inscrit dans une tendance baissière depuis mi-2011.

La dégradation de la sinistralité du portefeuille « Grandes entreprises » sur la période récente coïncide avec la progression du nombre de défaillances d'entreprises enregistrée, notamment en France, depuis mi-2012.

²⁶ Au sein de la catégorie des « prêts et créances » des états FINREP, le taux d'encours dépréciés est défini comme le rapport entre les « prêts et avances dépréciés bruts » et la somme des « prêts et avances non dépréciés » et des « prêts et avances dépréciés bruts ».

Graphique 32 : Nombre de défaillances d'entreprises en France

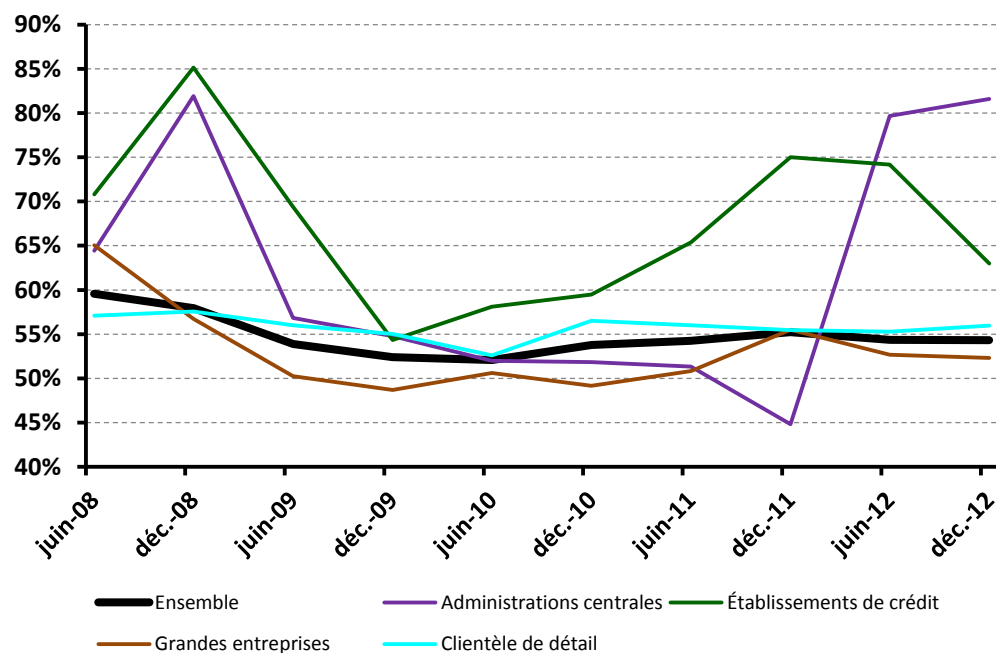


Source : Banque de France – Observatoire des Entreprises ; tous secteurs et toutes tailles

- Dans le même temps, après un point bas en juin 2010 à 52,1 %, le **taux de provisionnement des encours dépréciés**²⁷ s'est progressivement amélioré pour atteindre 54,3 % en décembre 2012.

Il reste néanmoins inférieur à son niveau de mi-2008 (59,3 %) ainsi qu'à celui qu'il avait atteint fin 2011 (55,2 %).

Graphique 33 : Taux de provisionnement des encours dépréciés des principaux groupes bancaires français



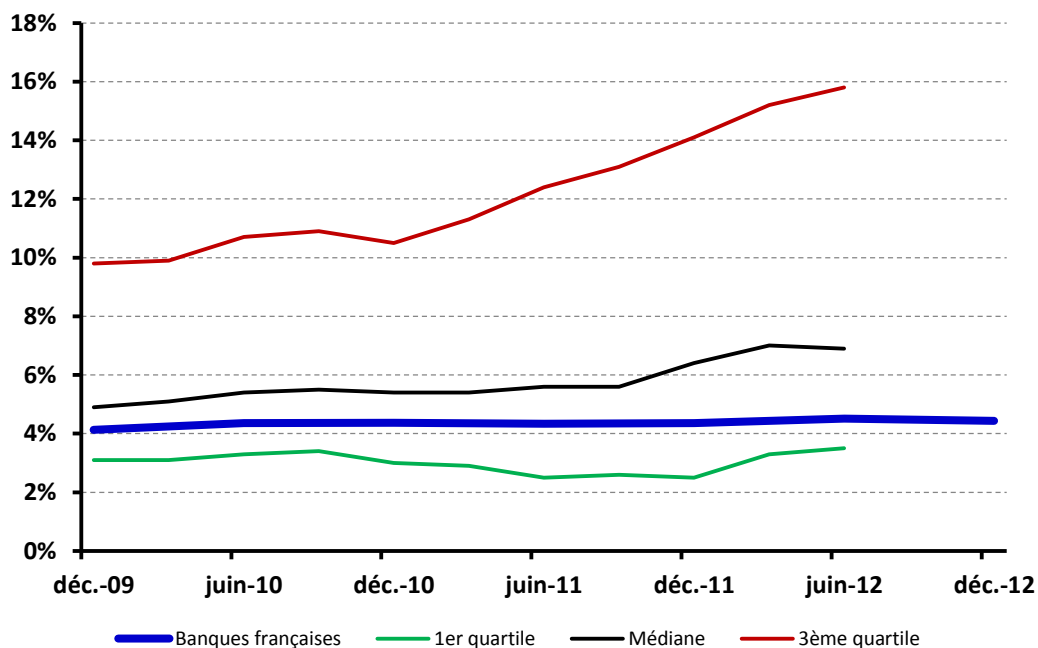
Source : reporting FINREP – États FIN6

²⁷ Au sein de la catégorie des « prêts et créances » des états FINREP, le taux de provisionnement des encours dépréciés est défini comme le rapport entre les « dépréciations individuelles » au titre des « prêts et avances » et les « prêts et avances dépréciés bruts ».

Comme pour les taux d'actifs dépréciés, les taux de provisionnement entre les différents portefeuilles ainsi que leurs évolutions font ressortir des situations contrastées : le taux de provisionnement du portefeuille « Clientèle de détail » s'inscrit en très léger repli depuis fin 2010, même s'il a modestement progressé au second semestre 2012, de même que, depuis fin 2011, celui du portefeuille « Grandes entreprises ». Les autres portefeuilles marquent des évolutions plus heurtées, en particulier le portefeuille « Administrations centrales » dont le taux de provisionnement a très sensiblement augmenté en 2012 dans le sillage de la crise de la dette souveraine grecque.

Sur un **plan international**, l'examen des *Key risk indicators* (KRI) publiés par l'EBA²⁸ permet de constater que les banques françaises se situent relativement favorablement par rapport à leurs homologues européennes, tant en termes de taux d'encours dépréciés que de taux de provisionnement – ce dernier indicateur étant sensiblement meilleur que pour les autres banques européennes – comme l'illustrent les deux graphiques infra.

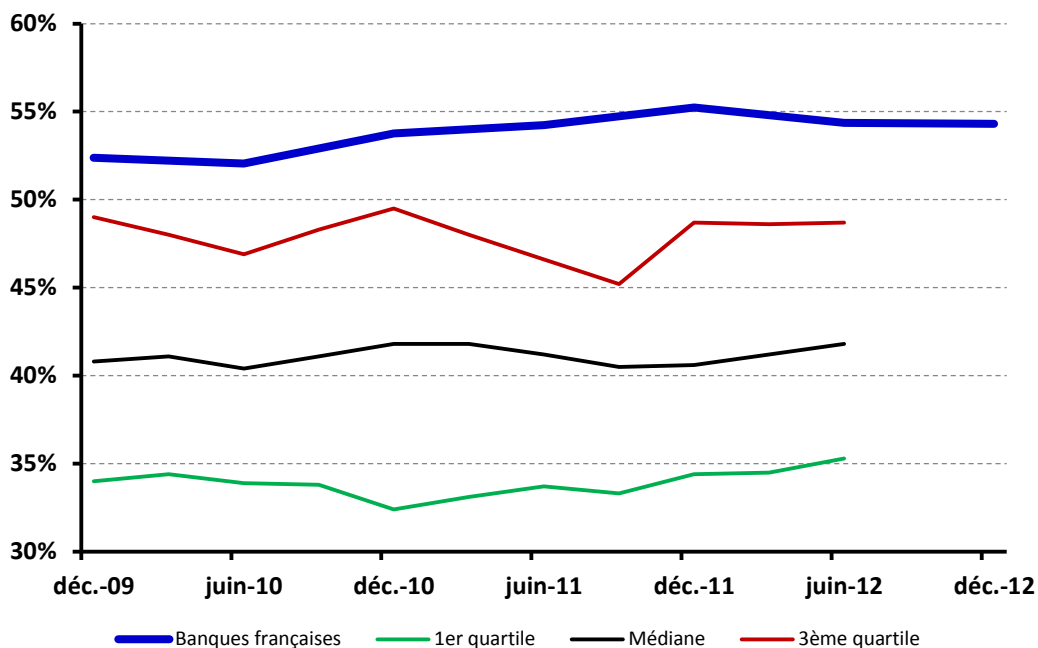
Graphique 34 : Taux d'encours dépréciés des principales banques européennes (KRI)



Source : ACP et EBA (KRI 13), données FINREP

²⁸NB : à la date de rédaction de la présente note, l'EBA ne fournissait pas de données antérieures à décembre 2009.

Graphique 35: Taux de provisionnement des encours dépréciés des principales banques européennes (KRI)



Source : ACP et EBA (KRI 14), données FINREP

Au total, les indicateurs avancés de défaillance, que constituent les taux d'arriérés de paiement de plus de 90 jours, ne font pas apparaître de détérioration brutale de la qualité des crédits. Néanmoins, le ralentissement de l'activité économique rend essentiel que les établissements, sous le contrôle de leurs commissaires aux comptes, continuent à veiller à l'application précoce et rigoureuse des règles de déclassement en créances douteuses et s'assurent de toujours provisionner de manière prudente les risques de crédit.

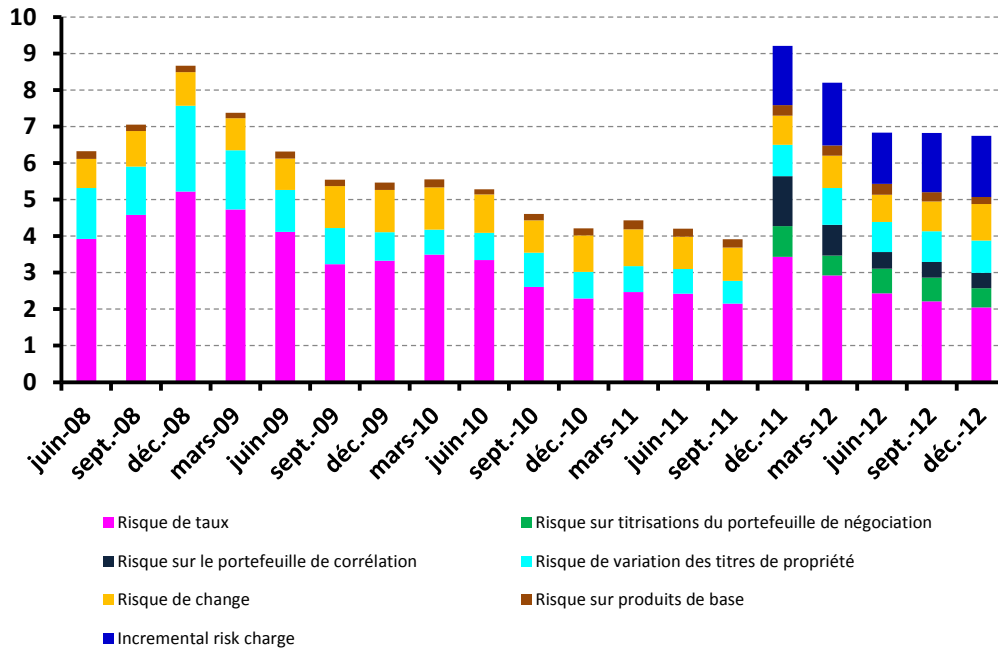
2.2.2. Une réduction des besoins en fonds propres au titre des risques de marché

Après avoir marqué une progression très sensible au 31 décembre 2011 avec l'entrée en vigueur des dispositions de la CRD 3 (« Bâle 2.5 »), les exigences en fonds propres au titre des risques de marché des 5 principales banques françaises ont amorcé un mouvement de repli rapide (-27,7 % entre fin 2011 et fin 2012).

Les baisses les plus significatives s'observent sur le portefeuille de corrélation (-68,9 %) et sur le risque de taux (-40,4 %) ; quelques risques affichent néanmoins une progression sur 2012 : le risque de change (+24,5 %), le risque de variation des titres de propriété (+3,7 %) et l'*incremental risk charge*²⁹ (IRC ; +2,8 %).

²⁹ L'*Incremental Risk Charge* ou IRC constitue l'une des nouvelles composantes des risques de marché que les établissements sont tenus de mesurer depuis fin 2011 et d'intégrer dans le calcul de leurs ratios prudentiels. Cette charge supplémentaire en fonds propres permet de prendre en compte le risque additionnel de défaut et de migration en période de tension, concernant le risque de contrepartie associé aux opérations de marché.

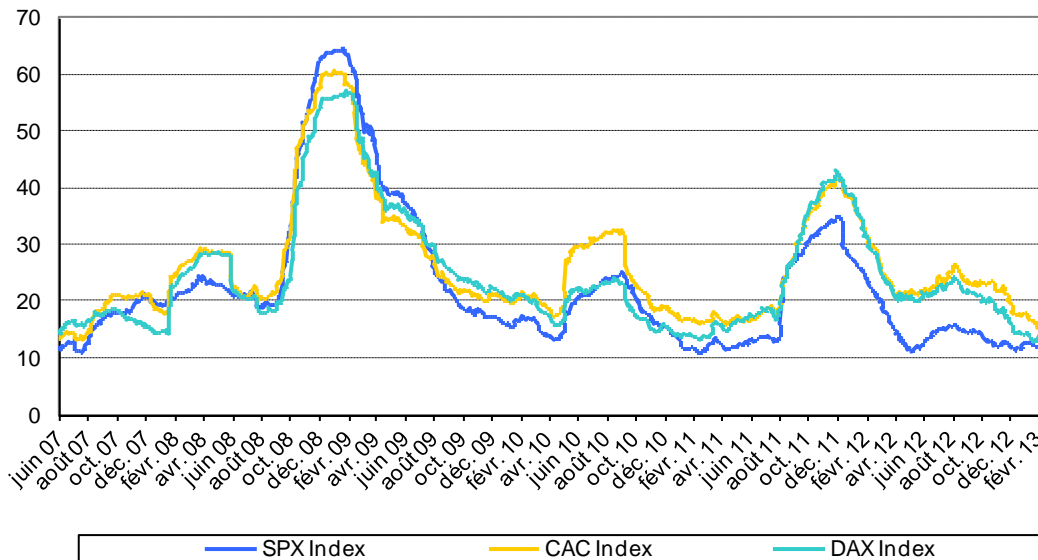
Graphique 36 : Ventilation des EFP au titre des risques de marché (GEUR)³⁰



Source : reporting COREP – États MKR, méthodes standard et modèles internes

Cette évolution en 2012 illustre principalement une baisse du niveau de risque des positions des banques françaises dans un contexte de relative normalisation des conditions de marché au second semestre (cf. graphique infra pour l'exemple des marchés actions).

Graphique 37 : Volatilités historiques à 90 jours



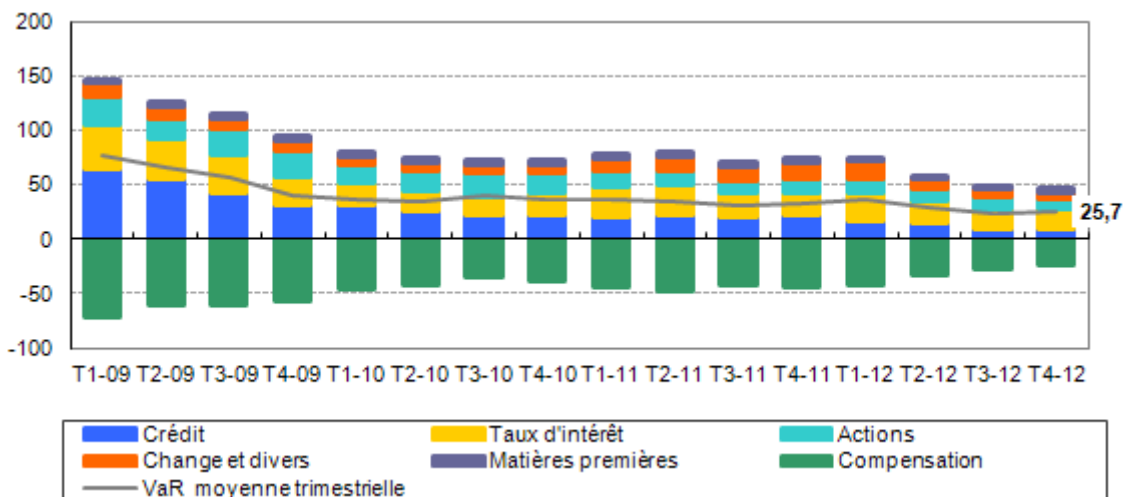
Source : Bloomberg

³⁰ Certains établissements ne ventilant pas l'ensemble de leurs EFP au titre des risques de marché entre les différents risques recensés dans les états COREP, le montant restitué dans le présent graphique est inférieur à celui qui ressort du Graphique 24.

La *Value at Risk* moyenne de *trading* (calculée sur un horizon de détention de 1 jour et avec un intervalle de confiance de 99 %) s'est ainsi

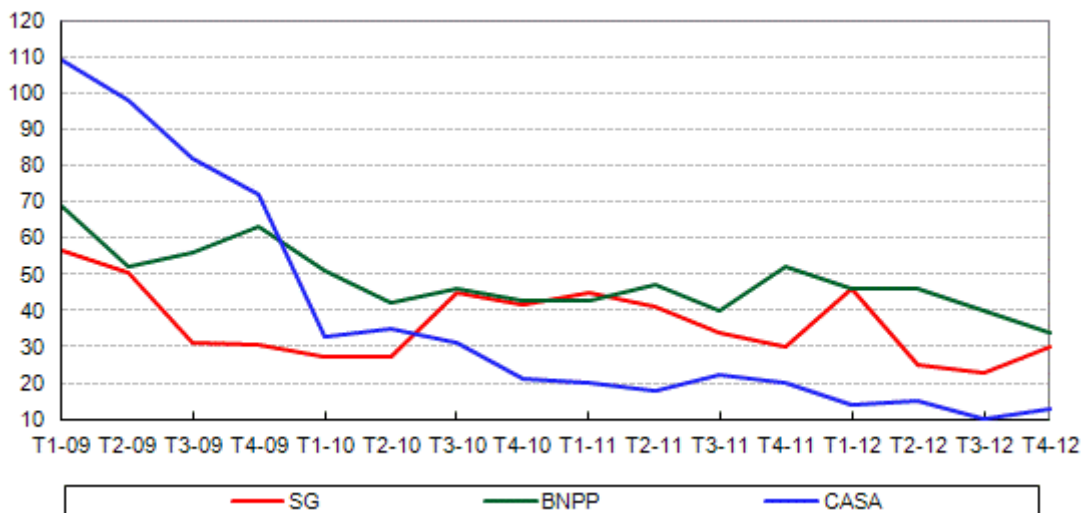
stabilisée à un niveau réduit, même si SG et GCA (CASA) ont vu leur *VaR* progresser au dernier trimestre 2012.

Graphique 38 : VaR trimestrielle des trois principaux groupes bancaires français (MEUR)



Source : Communication financière (SG, BNPP, CASA)

Graphique 39 : Détail des VaR des trois principaux groupes bancaires français (MEUR)

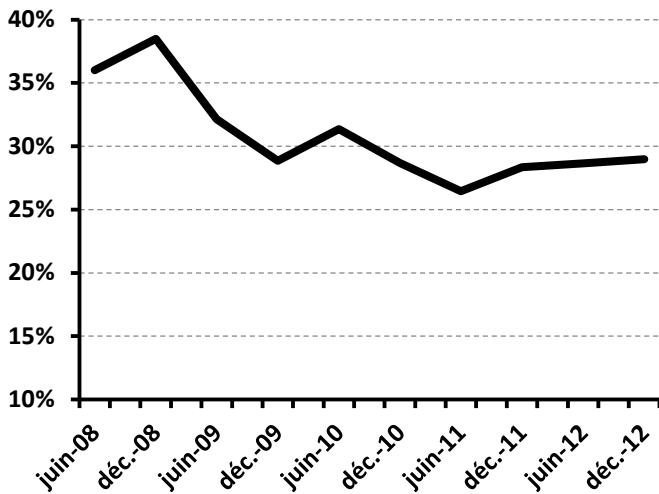


Source : Données publiées par les établissements (SG, BNPP, CASA)

Enfin, après avoir marqué une baisse relativement régulière jusqu'en juin 2011, la taille des actifs détenus à des fins de transaction des grands groupes bancaires français, mesurée par rapport à leur total de bilan, a quelque peu progressé en

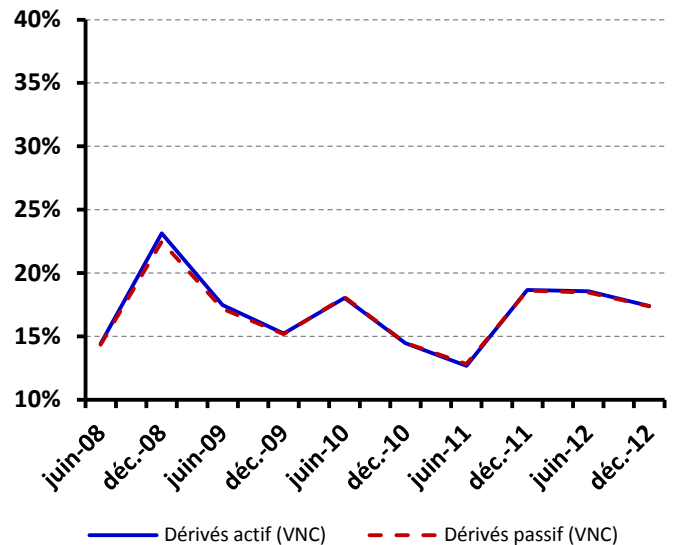
2012 (Graphique 40) ; leur volume se situe néanmoins à un niveau toujours très inférieur à celui qu'il affichait fin 2008 (-10 points en part de bilan).

Graphique 40 : Actifs détenus à des fins de transaction rapportés au total de bilan



Source : reporting FINREP

Graphique 41 : Dérivés détenus à des fins de transaction rapportés au total de bilan



Source : reporting FINREP

Au sein des actifs et passifs détenus à des fins de transaction, les instruments dérivés, évalués en juste valeur, continuent de représenter une part significative du bilan (Graphique 41). Cette part, très volatile, n'affiche cependant pas de tendance affirmée à la baisse. D'autre part, l'adossement entre les instruments dérivés à l'actif et au passif du bilan est extrêmement fort. Au total, la position nette sur produits dérivés est d'ampleur significativement plus faible.

En comparaison internationale, les banques françaises se situent en relativement bonne position en ce qui concerne l'évaluation des risques de marché. Le Comité de Bâle a ainsi publié le 31 janvier 2013 une analyse comparative des risques pondérés de marché d'un échantillon de banques ayant un portefeuille de négociation de taille significative³¹. Cette analyse s'inscrit dans le cadre du programme d'évaluation de la mise en œuvre du dispositif Bâle 3 qui a été initiée par le Comité de Bâle en 2012 et contribue au suivi, par le Comité de stabilité financière, de la mise en œuvre des réformes décidées par le G20. La comparaison effectuée par le Comité de Bâle repose d'une part sur une analyse des données publiées par 16 banques (dont BNPP et SG pour la France) et d'autre part sur une analyse des résultats d'un exercice de portefeuilles hypothétiques auprès de 15 banques (dont BNPP et SG pour la France). S'agissant des banques françaises, BNPP et SG affichent en apparence, sur la base des données publiées, un niveau de

risques pondérés de marché – mesuré par le ratio risques pondérés de marché sur total des risques pondérés - relativement faible par rapport à nombre de leurs concurrents notamment anglo-saxons (BARCLAYS, ROYAL BANK of SCOTLAND, CREDIT SUISSE, DEUTSCHE BANK, MORGAN STANLEY et GOLDMAN SACHS). Ce niveau relativement faible s'explique principalement par leur caractère de banque universelle et notamment par l'importance de leur activité de banque de détail. Par ailleurs, en réalité, le niveau des risques pondérés de BNPP et SG observés dans le cadre de l'exercice de portefeuilles hypothétiques ressortent plutôt relativement conservateurs, ce qui peut s'expliquer par les coefficients multiplicateurs imposés par l'Autorité de Contrôle prudentiel et appliqués à la VaR et à la VaR stressée calculées par ces établissements.

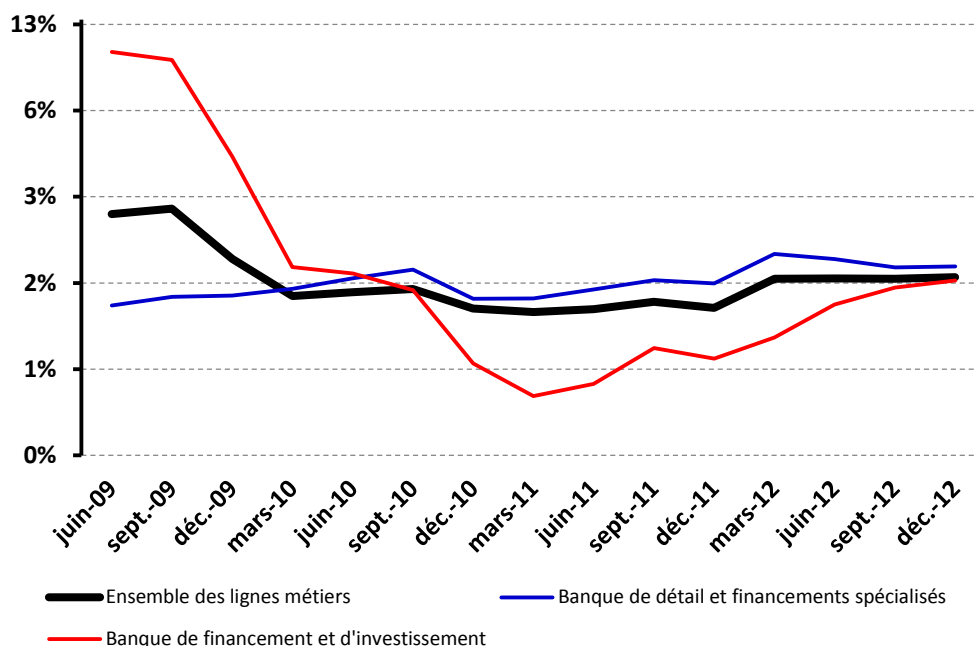
³¹ Cf. BCBS (2013b), *Regulatory consistency assessment programme (RCAP) – Analysis of risk-weighted assets for market risk*

2.2.3. Une légère baisse des exigences de fonds propres au titre du risque opérationnel en dépit d'une progression des pertes opérationnelles sur la période récente

Après avoir atteint un point bas à 1,24 % en mars 2011, le niveau de risque opérationnel, mesuré

par le rapport entre les pertes opérationnelles et le PNB, s'est stabilisé en 2012 aux alentours de 1,6 %. La hausse observée sur le dernier exercice sous revue provient d'un accroissement des pertes au 1^{er} trimestre 2012 (cf. infra) dans un contexte de contraction du PNB ; depuis lors, le montant des pertes a amorcé un mouvement de repli d'ampleur comparable à celui du PNB.

Graphique 42 : Pertes opérationnelles rapportées au PNB



Source : reporting COREP – États OPR – et communication financière (BNPP, SG, GCA et GBPCE)

Les deux principales lignes-métiers suivent toutefois des évolutions différenciées :

- le niveau de risque opérationnel de la banque de détail et des financements spécialisés (BDD & FS³²) progresse relativement régulièrement depuis juin 2009, passant de 1,31 % à 1,78 % en décembre 2012 ; après un point haut de 1,97 % en mars 2012, il semble toutefois avoir amorcé un certain retrait compte tenu d'une baisse des pertes plus rapide que celle du PNB ;
- après avoir enregistré une baisse marquée depuis juin 2009 pour atteindre 0,63 % en mars 2011, le niveau de risque opérationnel des activités de banque de financement et d'investissement (BFI³³) a de nouveau

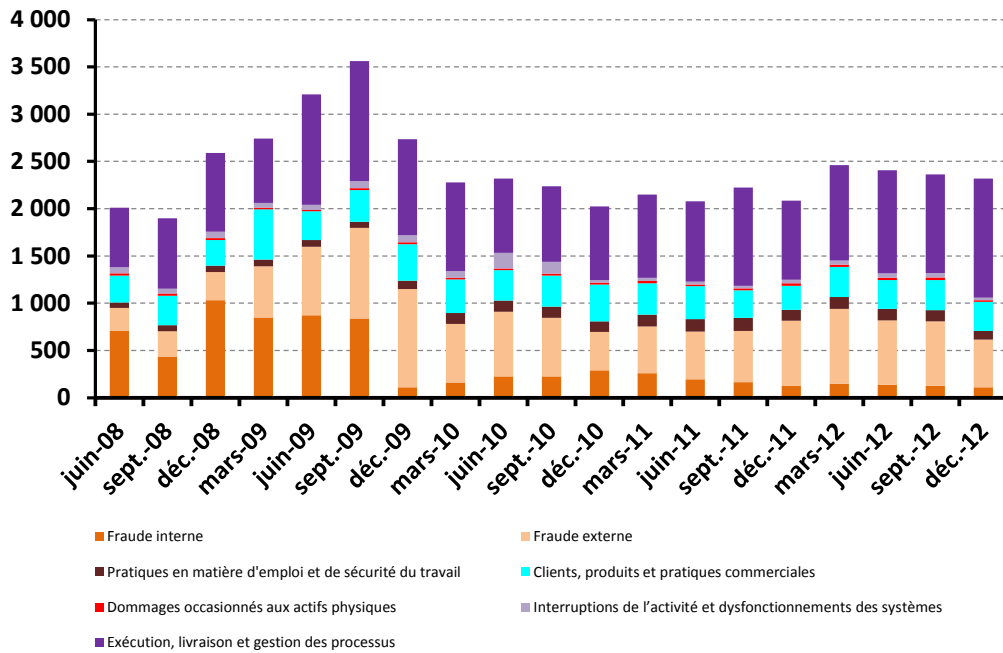
sensiblement progressé pour s'établir à 1,59 % au 31 décembre 2012, dans un contexte de progression des pertes conjuguée à une contraction du PNB.

Le profil de risque des 5 grands groupes bancaires français est relativement constant depuis fin 2009, les incidents d'exécution, de livraison et de gestion des processus et les fraudes externes concentrant l'essentiel des pertes opérationnelles. Le montant de ces dernières a toutefois sensiblement progressé début 2012 (+18 % par rapport à décembre 2011), sous l'effet principalement de l'accroissement des pertes au titre des incidents d'exécution, de livraison et de gestion des processus. Depuis lors, le montant des pertes opérationnelles s'est très légèrement réduit. En volume, les pertes opérationnelles se répartissent pour 75,7 % sur la ligne métier BDD & FS et 16,2 % sur la BFI, le solde se répartissant sur les 3 autres lignes métiers bâloises.

³² Ont été assimilées à la BDD & FS les lignes-métiers bâloises *Retail brokerage, Commercial banking et Retail banking*.

³³ Ont été assimilées à la BFI les lignes-métiers bâloises *Corporate finance et Trading & sales*.

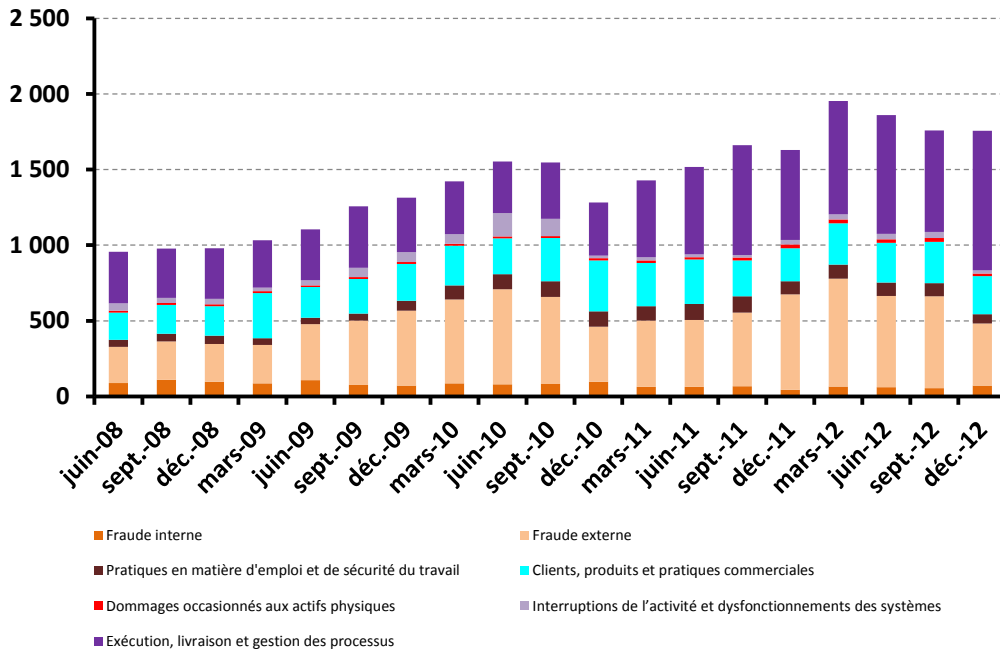
Graphique 43 : Répartition des pertes par catégorie d'événement (MEUR)³⁴



Source : reporting COREP – États OPR

Les deux principales lignes métiers continuent néanmoins de présenter des profils de risque | sensiblement différents, comme l'illustrent les deux graphiques ci-après :

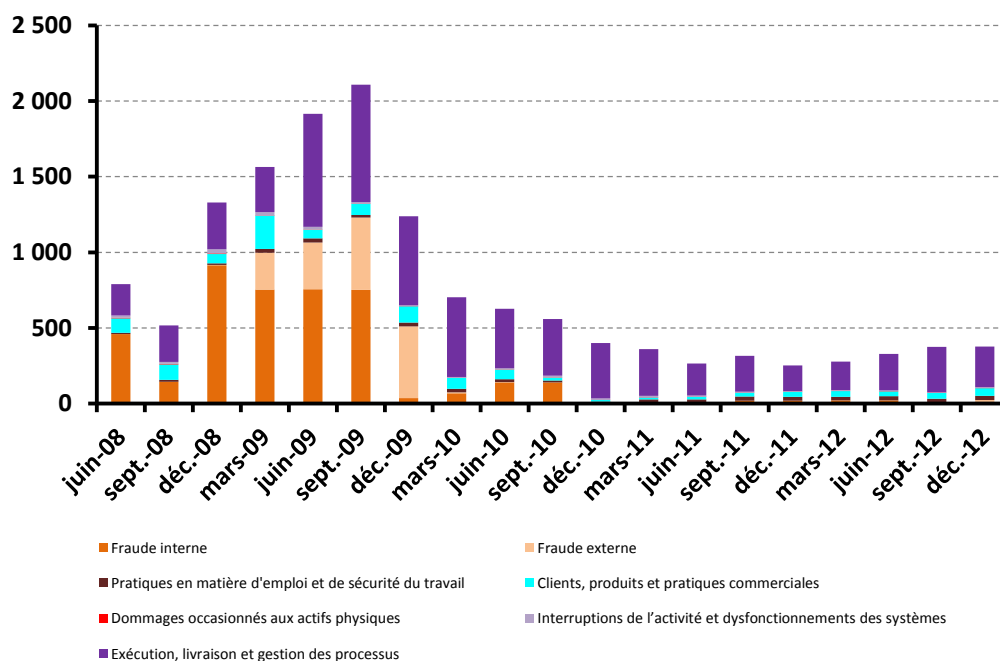
Graphique 44 : Répartition des pertes par catégorie d'événement (MEUR) Banque de détail et financements spécialisés



Source : reporting COREP – États OPR

³⁴ Hors perte de *rogue trading* de SG en 2008.

Graphique 45 : Répartition des pertes par catégorie d'évènement (MEUR) Banque de financement et d'investissement³⁵



Source : reporting COREP – Etats OPR

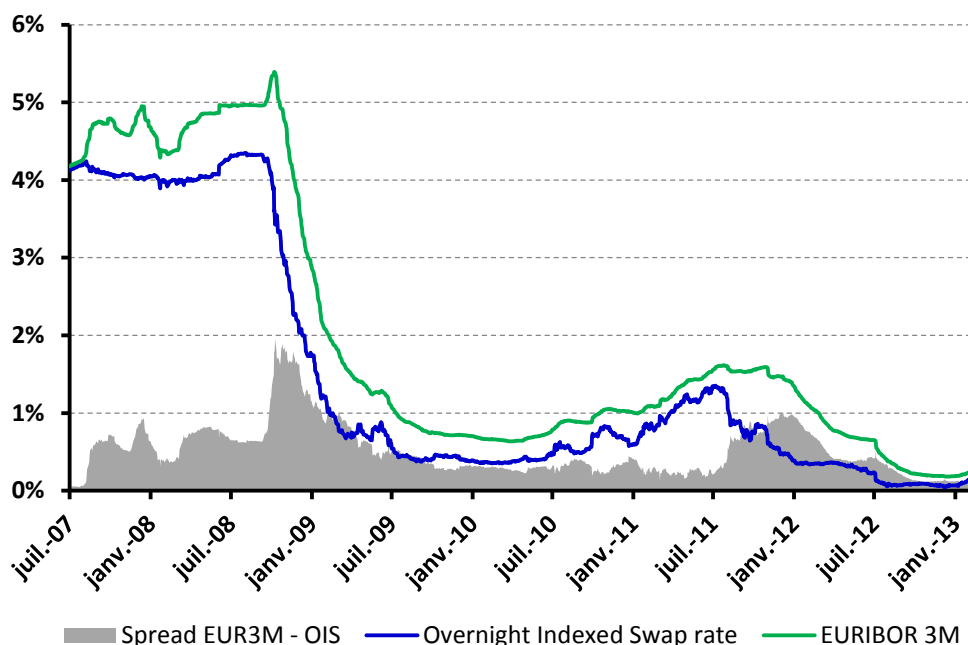
2.3. Une amélioration de la situation de liquidité

En comparaison avec l'année 2011, les conditions de refinancement des banques françaises se sont nettement améliorées. Comme les autres banques de la zone euro, elles ont bénéficié de l'impact positif des mesures spéciales adoptées par la Banque Centrale Européenne (BCE) dès la fin 2011 et tout au long de l'année 2012 : opérations de refinancement à long terme (*Very Long Term Refinancing Operations* - VLTRO), élargissement des garanties acceptées en *collateral*, baisse des taux directeurs de 25 points de base, extension des accords de swap euros/dollars avec la Réserve fédérale américaine et annonce des *Outright Monetary Transactions* – OMT.

Ces mesures ont permis aux banques européennes d'améliorer leurs niveaux de liquidité dans un contexte de fortes tensions sur le marché interbancaire. Le *spread* EURIBOR 3M-OIS s'établit actuellement à un niveau resserré qui reflète une amélioration de la liquidité interbancaire pour les plus grandes banques européennes.

³⁵ Hors perte de *rogue trading* de SG en 2008.

Graphique 46 : Spreads entre les taux 3 mois et J/J sur le marché interbancaire européen



Source : Bloomberg

A savoir :

Le *spread* EURIBOR 3M³⁵³⁶-OIS³⁷ est un des indicateurs les plus utilisés pour estimer l'appréciation par le marché interbancaire du risque de liquidité à court terme lequel est également un indicateur du risque de crédit à un horizon très rapproché. Ce *spread* reflète l'appréciation par les banques du risque de défaut associé aux prêts à d'autres établissements bancaires. Ce *spread* est la prime de risque qu'un emprunteur

³⁶ L'EURIBOR 3 mois est calculé en effectuant une moyenne quotidienne (après élimination des 15 % de cotations extrêmes) des taux prêteurs sur 13 échéances communiqués par un échantillon de 57 établissements bancaires les plus actifs de la zone Euro. Il est le taux auquel les banques indiquent être disposées à prêter aux autres banques pour une maturité de 3 mois.

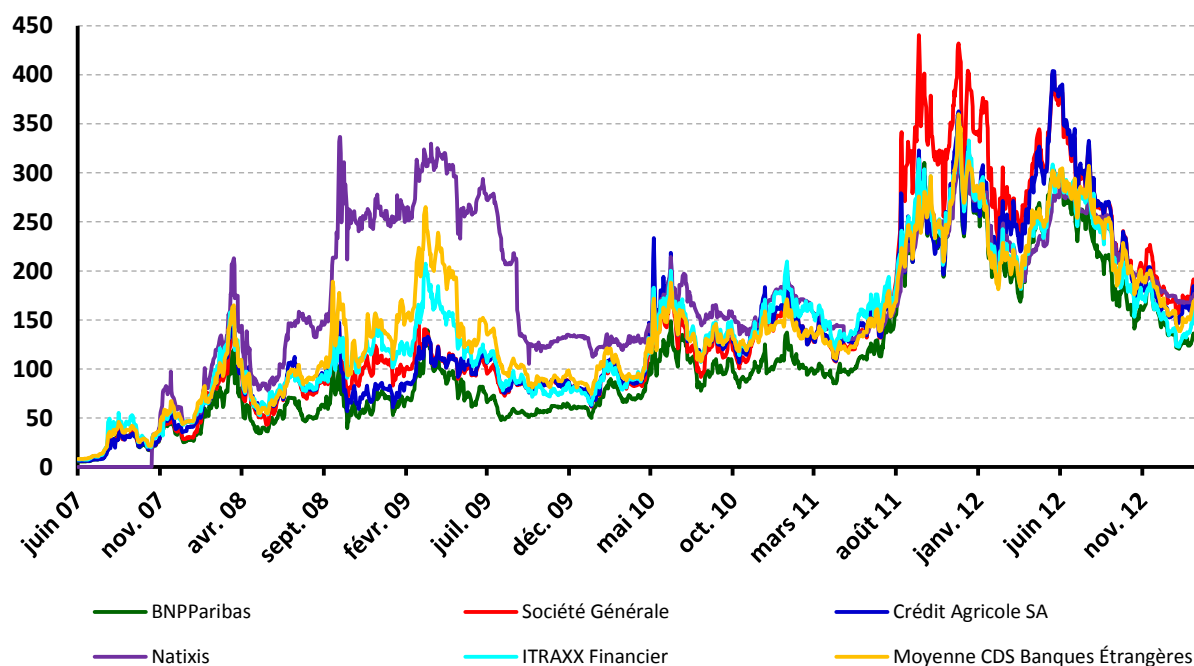
³⁷ L'OIS (Overnight Indexed Swap) est un swap de taux d'intérêt par lequel une contrepartie paie un taux fixe tandis que la seconde reçoit un taux variable, le taux overnight, taux de financement à un jour pour les emprunts bancaires non garantis. Le paiement d'intérêt fixe est basé sur la moyenne attendue des taux de financement à un jour pour les 3 prochains mois, le paiement d'intérêt variable est basé sur les taux réels de financement à un jour pour les 3 mois. Aucun principal n'est échangé dans ce swap, seule la différence nette de l'intérêt à la fin du contrat l'est. Le taux OIS (Overnight Indexed Swap rate) fait référence au taux fixe de ce swap. Le taux OIS est souvent utilisé comme approximation du taux sans risque étant donné le niveau très faible du risque de défaut, en l'absence d'échange de principal.

bancaire de qualité devrait payer pour obtenir un prêt de maturité 3 mois plutôt que de « rouler » sa dette quotidiennement.

Les primes de CDS des banques françaises, qui peuvent constituer une estimation indicative de leur *spread* de crédit, ont reflété les développements de la crise des dettes souveraines, dans la mesure où la dimension internationale des grands groupes français les a

conduit à être présents sur des marchés comme la Grèce, l'Espagne ou l'Italie, qui concentraient les inquiétudes des investisseurs (cf. graphique infra).

Graphique 47 : Primes de CDS banques françaises – dettes senior, échéance 5 ans



Source : Bloomberg – en points de base

Face au désengagement massif des *Money Market Funds* américains (US MMFs) qui les avait affectées au cours de l'été 2011, les banques françaises ont engagé des stratégies d'ajustement de leur bilan dans le but de desserrer leurs contraintes de liquidité. La mise en œuvre des plans de *deleveraging* a ainsi progressivement réduit les besoins de financement en 2012 (notamment sur les activités libellées en dollars) tandis que le recentrage du financement sur les ressources les plus stables a contribué à limiter la part des passifs à court terme.

Pour autant, l'accès à la liquidité de marché demeure encore fragile. Le sentiment de marché vis-à-vis de la dette bancaire reste encore dégradé notamment tant que les vulnérabilités attachées au risque pays et les interrogations concernant les sauvetages bancaires n'auront pas été complètement surmontées.

Dans ce contexte, les banques françaises ont fortement augmenté (d'environ 280 milliards d'euros sur l'année 2012) leurs réserves immédiates de liquidité, de sorte qu'elles couvrent leurs refinancements à court terme.

Tableau 6 : Réserves de liquidités

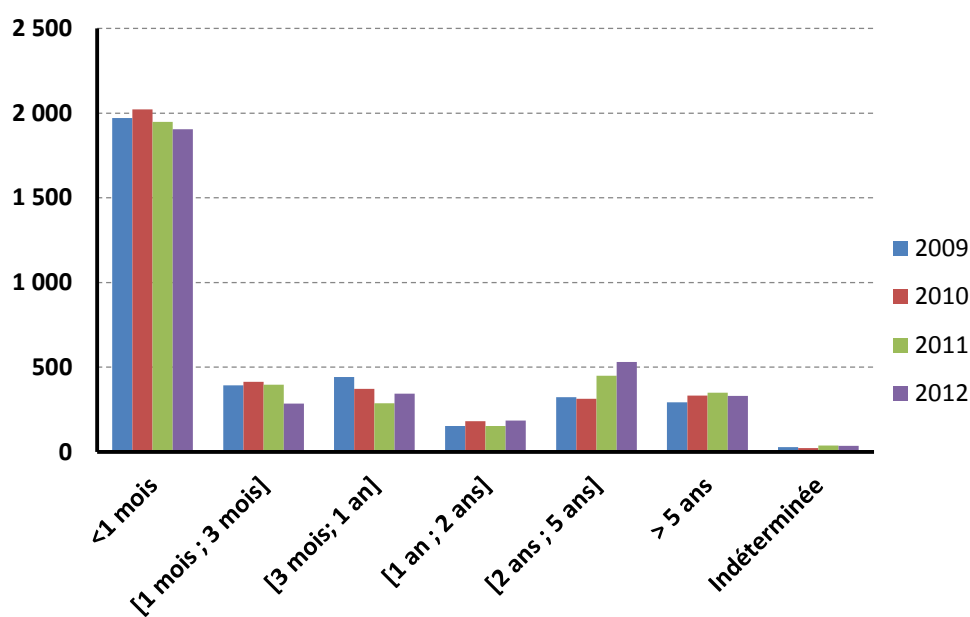
(en GEUR)	BNPP	SG	GCA	GBPCE
Dépôts aux banques centrales et actifs disponibles éligibles auprès des banques centrales	231	135	229	147

Source : communication financière des banques

En dépit de ces évolutions positives, la structure des passifs bancaires des groupes français évolue relativement peu et des efforts importants restent à accomplir pour en allonger la maturité moyenne. Le total des passifs financiers évalués au coût amorti, qui représente 57 % du total de bilan des groupes français fin 2012 et recouvre les dépôts et les titres de dette émis par les banques (y compris les obligations), montre une grande stabilité (Graphique 48). Au sein de ces passifs, les titres de dette enregistrés au coût

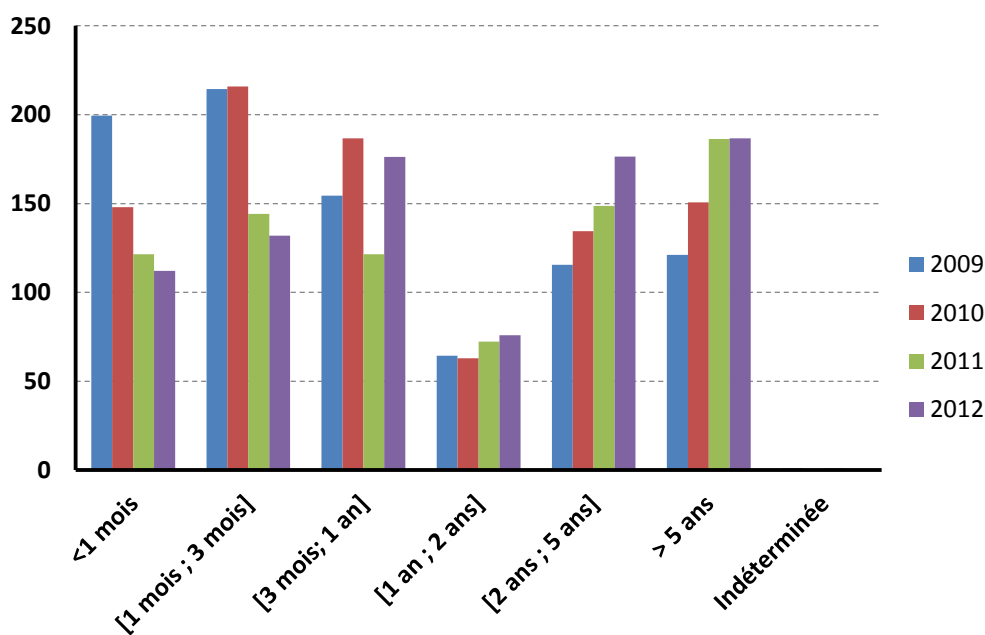
amorti (qui représentent 14 % du bilan fin 2012) affichent une progression notable des encours sur les échéances comprises entre 3 et 5 ans (Graphique 49), ainsi qu'à plus de 5 ans, tandis que les titres de dette à moins d'un mois ou entre 3 et 6 mois ont baissé. Toutefois, les efforts des banques françaises doivent être amplifiés pour accroître la part des financements stables (dépôts de la clientèle et dettes à long terme) dans le bilan.

Graphique 48 : Passifs financiers au coût amorti (GEUR)



Source : FINREP – état FIN 50 (BNPP, SG, GCA, GBCPE, GCM)

Graphique 49 : Titres de dette au coût amorti (GEUR)



Source : FINREP – état FIN 50 (BNPP, SG, GCA, GBCPE, GCM)

S'agissant du refinancement à moyen et long terme, en 2012, les grandes banques françaises ont réalisé et dépassé leurs programmes d'émission de dettes qui avaient été calibrés

prudemment. Au début de l'année 2013, les banques ont bien engagé leurs programmes de financement à moyen et long terme, tirant parti des conditions de marché plus favorables

Tableau 7 : Programme de financement à moyen / long terme pour 2013

Banque	Objectif	Réalisé *	Taux de réalisation	Maturité
BNPP	30 GEUR	19 GEUR à mi-avril	63%	5,7 ans
SG	20 GEUR	13,4 GEUR au 22 avril	65%	5,7 ans
GCA (CAsa)	12 GEUR	6,6 GEUR à fin avril	55%	6,2 ans
GBPCE	21 GEUR	14,1 GEUR au 31 mars	67%	5,4 ans

(*) Les encours publiés par les banques incluent les émissions réalisées fin 2012 au-delà du programme de financement 2012

Source : Communication financière

Annexe 1 - Tableau des Key Risks Indicators

Key Risk Indicators publiés par l'Autorité bancaire européenne (EBA) avec l'indication des chiffres agrégés pour les grandes banques françaises (BNPP, SG, GCA, GBPCE, GCM)

		<i>KRI</i>	dec-09	mars-10	juin-10	sept-10	dec-10	mars-11	juin-11	sept-11	dec-11	mars-12	juin-12	sept-12	dec-12
Solvency	1 - Tier 1 capital ratio	Moyenne pondérée	10,2%	10,2%	10,4%	10,6%	11,0%	11,3%	11,4%	11,4%	11,3%	11,9%	12,1%		
		1er quartile	9,0%	9,0%	8,8%	9,0%	9,3%	9,7%	9,4%	9,6%	9,5%	10,1%	10,5%		
		Médiane	9,8%	10,1%	10,1%	10,3%	10,6%	11,2%	11,1%	11,0%	10,9%	11,4%	11,7%		
		3ème quartile	11,3%	11,1%	11,4%	11,6%	12,3%	12,7%	12,5%	12,6%	12,7%	13,0%	13,3%		
		Banques françaises	10,0%	10,4%	10,3%	10,5%	10,7%	10,9%	11,0%	10,9%	10,9%	12,1%	12,5%	12,9%	13,3%
	2 - Total capital ratio	Moyenne pondérée	12,9%	12,9%	12,9%	13,1%	13,5%	13,7%	13,6%	13,5%	13,3%	13,8%	14,0%		
		1er quartile	11,5%	11,2%	11,4%	11,5%	11,7%	11,9%	11,6%	11,4%	11,3%	11,6%	12,1%		
		Médiane	12,5%	12,6%	12,2%	12,4%	12,8%	13,3%	13,0%	12,8%	12,6%	13,9%	14,1%		
		3ème quartile	14,0%	13,9%	14,1%	14,6%	14,9%	15,3%	15,1%	15,1%	15,1%	15,6%	15,6%		
		Banques françaises	12,2%	12,4%	12,3%	12,4%	12,5%	12,5%	12,6%	12,4%	12,2%	13,2%	13,5%	13,7%	14,0%
	3 - Tier 1 ratio (excluding hybrid instruments)	Moyenne pondérée	8,9%	9,0%	9,2%	9,3%	9,0%	9,3%	9,3%	9,4%	9,4%	10,1%	10,4%		
		1er quartile	7,1%	7,3%	7,2%	7,4%	7,5%	8,2%	7,9%	8,0%	8,1%	8,4%	9,3%		
		Médiane	8,5%	8,5%	8,7%	9,3%	8,5%	9,1%	9,3%	9,4%	9,4%	10,0%	10,3%		
		3ème quartile	10,7%	10,8%	10,6%	11,1%	10,4%	10,6%	10,3%	10,6%	10,5%	11,3%	11,2%		
		Banques françaises	8,0%	8,3%	8,2%	8,5%	8,7%	8,9%	9,1%	9,0%	9,2%	10,4%	10,8%	11,2%	11,6%
Credit Risk and Asset Quality	13 - Impaired loans and Past due (>90 days) loans to total loans	Moyenne pondérée	5,1%	5,0%	5,1%	5,3%	5,3%	5,2%	5,4%	5,4%	5,8%	5,7%	5,8%		
		1er quartile	3,1%	3,1%	3,3%	3,4%	3,0%	2,9%	2,5%	2,6%	2,5%	3,3%	3,5%		
		Médiane	4,9%	5,1%	5,4%	5,5%	5,4%	5,4%	5,6%	5,6%	6,4%	7,0%	6,9%		
		3ème quartile	9,8%	9,9%	10,7%	10,9%	10,5%	11,3%	12,4%	13,1%	14,1%	15,2%	15,8%		
		Banques françaises	4,3%	4,5%	4,6%	4,8%	4,9%	4,6%	4,6%	4,5%	4,5%	4,6%	4,7%	4,7%	4,4%
	14 - Coverage ratio (specific allowances for loans to total gross impaired loans)	Moyenne pondérée	42,4%	40,4%	37,1%	36,5%	37,0%	35,8%	41,0%	38,9%	41,1%	41,5%	41,8%		
		1er quartile	34,0%	34,4%	33,9%	33,8%	32,4%	33,1%	33,7%	33,3%	34,4%	34,5%	35,3%		
		Médiane	40,8%	41,1%	40,4%	41,1%	41,8%	41,8%	41,2%	40,5%	40,6%	41,2%	41,8%		
		3ème quartile	49,0%	48,0%	46,9%	48,3%	49,5%	48,0%	46,6%	45,2%	48,7%	48,6%	48,7%		
		Banques françaises	52,4%	52,2%	52,1%	52,9%	53,8%	53,7%	54,2%	54,3%	55,2%	54,9%	54,4%	53,0%	54,3%
	18 - Impaired financial assets to total assets	Moyenne pondérée	1,6%	1,4%	1,9%	1,4%	2,1%	1,9%	1,8%	1,7%	1,9%	1,8%	1,9%		
		1er quartile	0,9%	1,0%	1,1%	1,0%	1,2%	1,1%	0,6%	1,0%	1,0%	1,0%	1,1%		
		Médiane	1,8%	1,7%	1,8%	1,7%	2,0%	1,9%	1,9%	2,0%	2,2%	1,9%	2,0%		
		3ème quartile	3,4%	3,4%	3,6%	3,8%	4,0%	4,3%	4,6%	5,3%	5,6%	5,8%	6,9%		
		Banques françaises	1,1%	1,1%	1,1%	1,2%	1,2%	1,2%	1,3%	1,2%	1,2%	1,2%	1,2%	1,1%	1,1%

	<i>KRI</i>		dec-09	mars-10	juin-10	sept-10	dec-10	mars-11	juin-11	sept-11	dec-11	mars-12	juin-12	sept-12	dec-12	
Credit Risk and Asset Quality	20 - Accumulated impairments on financial assets to total (gross) assets	Moyenne pondérée	1,3%	1,2%	1,3%	1,3%	1,4%	1,3%	1,4%	1,3%	1,5%	1,4%	1,5%			
		1er quartile	0,9%	0,9%	0,8%	0,8%	0,8%	0,8%	0,8%	0,8%	0,7%	0,8%	0,8%	0,7%		
		Médiane	1,5%	1,5%	1,5%	1,6%	1,7%	1,6%	1,5%	1,5%	1,6%	1,6%	1,6%	1,7%		
		3ème quartile	2,2%	2,3%	2,3%	2,8%	2,7%	2,9%	2,9%	3,1%	3,7%	3,7%	4,0%			
		Banques françaises	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%	1,6%	1,5%	1,6%	1,5%	1,7%	1,5%	1,5%	1,4%	1,4%	
	21 - Impairments on financial assets to total operating income	Moyenne pondérée	25,6%	17,2%	19,2%	18,1%	18,2%	12,9%	17,9%	20,3%	21,8%	19,4%	22,1%			
		1er quartile	20,7%	15,5%	17,5%	14,5%	14,3%	5,0%	10,0%	14,7%	14,8%	8,4%	9,9%			
		Médiane	26,9%	20,4%	22,9%	21,0%	21,5%	12,6%	20,2%	21,6%	26,2%	19,6%	21,7%			
		3ème quartile	39,6%	28,1%	31,9%	31,6%	30,7%	25,1%	32,0%	36,9%	55,7%	31,1%	39,8%			
		Banques françaises	20,7%	12,8%	12,8%	12,5%	12,4%	9,7%	11,3%	14,3%	14,4%	11,9%	12,4%	10,7%	11,0%	
	22 - Return on equity	Moyenne pondérée	4,5%	1,9%	3,6%	5,0%	5,9%	2,1%	3,5%	3,6%	1,7%	1,4%	1,8%			
		1er quartile	-0,5%	3,0%	3,0%	3,0%	1,7%	5,3%	2,8%	-0,7%	-13,7%	1,7%	0,1%			
		Médiane	5,4%	6,3%	6,4%	5,7%	5,4%	8,6%	7,2%	5,3%	2,7%	6,7%	5,7%			
		3ème quartile	9,1%	11,5%	11,1%	10,1%	9,5%	13,3%	12,1%	9,5%	7,8%	11,4%	9,1%			
		Banques françaises	5,2%	10,5%	10,1%	9,1%	8,3%	8,9%	9,0%	7,2%	5,4%	7,9%	7,0%	5,1%	3,1%	
Profitability	24 - Cost-to-income ratio	Moyenne pondérée	55,2%	53,3%	54,7%	55,7%	56,2%	58,9%	58,2%	59,6%	60,1%	60,5%	59,0%			
		1er quartile	47,2%	46,9%	49,1%	48,7%	49,2%	49,2%	49,7%	51,0%	50,4%	48,4%	50,4%			
		Médiane	57,8%	55,1%	56,2%	57,7%	57,8%	55,9%	57,3%	58,6%	60,1%	56,8%	58,4%			
		3ème quartile	64,3%	62,1%	62,4%	63,5%	64,1%	63,2%	63,8%	63,9%	64,5%	68,1%	69,9%			
		Banques françaises	65,7%	62,1%	62,1%	63,5%	64,2%	63,7%	63,5%	64,0%	65,7%	66,2%	66,3%	68,3%	70,3%	
	26 - Net interest income to total operating income	Moyenne pondérée	57,9%	56,2%	58,7%	58,4%	58,1%	56,6%	57,4%	60,3%	60,9%	61,7%	61,7%			
		1er quartile	52,8%	53,2%	52,3%	53,2%	51,9%	48,9%	50,4%	52,5%	54,2%	51,7%	52,6%			
		Médiane	64,1%	61,9%	62,5%	64,9%	64,2%	59,2%	62,8%	65,0%	63,5%	63,9%	63,2%			
		3ème quartile	74,1%	72,5%	72,5%	77,5%	76,8%	77,4%	75,4%	75,2%	76,0%	74,5%	77,9%			
		Banques françaises	53,5%	51,6%	51,6%	51,9%	52,1%	48,5%	49,0%	51,3%	52,3%	47,9%	50,2%	50,7%	53,1%	
	27 - Net fee and commission income to total operating income	Moyenne pondérée	26,0%	25,8%	26,7%	26,7%	26,8%	26,6%	27,0%	27,6%	27,6%	27,1%	26,9%			
		1er quartile	16,7%	14,9%	15,6%	15,1%	15,8%	13,1%	16,1%	16,7%	16,3%	17,8%	16,9%			
		Médiane	22,6%	23,5%	24,3%	24,0%	24,1%	23,7%	24,4%	25,8%	24,1%	23,1%	24,4%			
		3ème quartile	29,0%	30,6%	31,5%	30,8%	30,6%	30,2%	29,2%	30,5%	30,9%	28,2%	29,0%			
		Banques françaises	33,0%	31,0%	31,0%	31,6%	31,9%	31,5%	31,7%	31,9%	32,3%	30,1%	30,4%	31,3%	32,6%	
33 - Net income to total operating income	Moyenne pondérée	9,3%	16,3%	16,5%	15,2%	13,4%	19,6%	16,7%	11,9%	4,5%	12,5%	11,4%				
	1er quartile	-3,1%	7,3%	7,0%	7,1%	5,6%	14,2%	8,7%	-3,6%	-34,0%	4,1%	0,9%				
	Médiane	10,9%	17,4%	16,0%	15,4%	14,7%	19,8%	17,8%	13,2%	9,9%	16,3%	13,6%				
	3ème quartile	19,3%	23,0%	24,0%	23,4%	22,3%	30,4%	26,4%	22,6%	19,3%	28,6%	22,4%				
	Banques françaises	9,8%	18,5%	18,5%	17,9%	17,6%	18,5%	18,9%	15,7%	11,8%	17,4%	15,9%	12,3%	7,6%		

		<i>KRI</i>	dec-09	mars-10	juin-10	sept-10	dec-10	mars-11	juin-11	sept-11	dec-11	mars-12	juin-12	sept-12	dec-12
Balance Sheet Structure	35 - Customer deposits to total liabilities	Moyenne pondérée	40,6%	39,7%	39,6%	40,5%	42,5%	43,1%	43,2%	40,1%	41,6%	41,7%	41,9%		
		1er quartile	35,6%	35,0%	33,3%	34,7%	37,4%	39,3%	38,5%	35,0%	35,2%	36,3%	35,8%		
		Médiane	49,7%	49,5%	43,5%	45,8%	46,9%	48,8%	48,3%	44,6%	46,0%	45,7%	44,5%		
		3ème quartile	59,2%	58,1%	56,8%	58,1%	59,9%	60,3%	57,7%	56,1%	56,4%	56,6%	56,3%		
		Banques françaises	38,1%	37,1%	36,1%	37,9%	39,8%	39,8%	40,3%	37,1%	38,5%	38,4%	38,0%	37,6%	38,8%
	36 - Tier 1 capital to [total assets - intangible assets]	Moyenne pondérée	4,2%	4,3%	4,3%	4,2%	4,5%	4,6%	4,6%	4,4%	4,5%	4,6%	4,9%		
		1er quartile	3,9%	4,0%	3,8%	3,9%	4,1%	4,1%	4,1%	3,9%	4,0%	4,0%	4,1%		
		Médiane	5,5%	5,2%	5,0%	5,0%	5,2%	5,2%	5,2%	5,0%	5,0%	5,3%	5,2%		
		3ème quartile	5,9%	6,1%	5,9%	5,9%	6,2%	6,3%	6,1%	6,2%	6,1%	6,1%	6,3%		
		Banques françaises	3,7%	3,6%	3,6%	3,7%	4,0%	4,0%	4,1%	3,8%	4,0%	4,1%	4,1%	4,0%	4,2%
	45 - Debt-to-equity ratio	Moyenne pondérée	1870,6%	1916,7%	1946,9%	1929,6%	1825,7%	1783,3%	1794,6%	1940,7%	1935,8%	1869,9%	1859,4%		
		1er quartile	1205,0%	1262,2%	1305,2%	1285,1%	1248,0%	1225,7%	1265,8%	1309,8%	1372,9%	1329,3%	1375,1%		
		Médiane	1494,5%	1534,7%	1607,3%	1696,9%	1659,0%	1622,0%	1722,9%	1716,9%	1763,8%	1752,4%	1708,2%		
		3ème quartile	2258,1%	2297,7%	2443,8%	2435,8%	2407,7%	2284,2%	2174,6%	2514,9%	2512,6%	2436,4%	2305,9%		
		Banques françaises	1943,3%	2024,2%	2103,6%	1990,4%	1879,8%	1838,8%	1844,1%	2015,6%	1984,8%	1922,6%	1949,2%	1965,1%	1890,6%

	Banques de l'échantillon EBA	Pays de la tête de groupe
1	Erste Group Bank AG	AT
2	Oesterreich Volksbanken	AT
3	Raiffeisen Zentralbank	AT
4	KBC Group	BE
5	Dexia	BE
6	Bank of Cyprus	CY
7	Marfin Popular Bank Public Company Limited	CY
8	DZ BANK AG	DE
9	WestLB AG	DE
10	Landesbank Baden-Wuerttemberg	DE
11	Deutsche Bank AG	DE
12	Commerzbank AG	DE
13	Norddeutsche Landesbank GZ	DE
14	Bayerische Landesbank	DE
15	Hypo Real Estate	DE
16	Danske Bank A/S	DK
17	National Bank of Greece	EL
18	Alpha Bank AE	EL
19	Piraeus Bank	EL
20	Eurobank Ergasias	EL
21	Banco Santander SA	ES
22	Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA	ES
23	La Caixa	ES
24	Banco Financiero y de Ahorro	ES
25	OP-Pohjola Group	FI
26	BNP Paribas	FR
27	Groupe Crédit Agricole	FR
28	Société Générale	FR
29	Groupe Credit Mutuel	FR
30	Groupe BPCE	FR
31	OTP Bank NYRT	HU
32	Bank of Ireland	IE
33	Allied Irish Banks plc	IE
34	Gruppo UniCredit	IT
35	Gruppo Monte dei Paschi di Siena	IT
36	Gruppo Bancario Intesa Sanpaolo	IT
37	Gruppo Banco Popolare	IT
38	Bank of Valletta (BOV)	MT
39	ABN Amro	NL
40	ING Groep NV	NL
41	Rabobank Group-Rabobank Nederland	NL
42	DnB NOR	NO
43	PKO Bank Polski	PL
44	Banco Comercial Portugues	PT
45	Caixa Geral de Depositos	PT
46	Espirito Santo Financial Group (ESFG)	PT
47	Skandinaviska Enskilda Banken AB	SE
48	Nordea Bank AB (publ)	SE
49	SWEDBANK AB	SE
50	Svenska Handelsbanken AB	SE
51	Nova Ljubljanska Bank (NLB)	SI
52	Barclays Plc	UK
53	Lloyds Banking Group Plc	UK
54	Standard Chartered Plc	UK
55	HSBC Holdings Plc	UK
56	Royal Bank of Scotland Group Plc (The)	UK
57	Nationwide Building Society	UK

Annexe 2 - Analyse de l'évolution des exigences en fonds propres au titre du risque de crédit

Les exigences de fonds propres (*EFP*) au titre du risque de crédit sont égales à la somme :

- Des *EFP* au titre des « Autres actifs ne correspondant pas à des obligations de crédit » ;
- Des *EFP* au titre des portefeuilles « Administrations centrales et banques centrales », « Établissements », « Entreprises », « Clientèle de détail », « Actions » et « Titrisations ».

Si les états COREP ne fournissent aucun détail sur les modalités de calcul des *EFP* au titre des « autres actifs », ils permettent en revanche d'analyser de façon détaillée l'évolution des *EFP* pour le portefeuille de crédits.

Pour ce dernier, les *EFP* au titre du risque de crédit sont égales à 8 % du produit des expositions au défaut (*EAD*) par le taux de pondération (*RW*) : $EFP = 0,08 \times EAD \times RW$.

Par ailleurs :

- les expositions au défaut sont égales aux montants bruts initiaux des expositions de crédit (*MBI*) multipliées par un facteur de conversion crédit (*credit conversion factor* ou *CCF*), qui rend compte notamment de la propension des éléments de hors bilan à se transformer en encours de crédit ;
- le taux de pondération moyen du portefeuille de crédit s'écrit :

$$RW = \sum_p q_p \times \sum_m q_{p,m} \times RW_{p,m}$$

Où q_p représente le rapport entre l'*EAD* du portefeuille p et l'*EAD* cumulée de tous les portefeuilles et $q_{p,m}$ et $RW_{p,m}$ représentent, respectivement, la quote-part de l'encours du portefeuille p traitée selon la méthode m

(standard, IRBF ou IRBA) et le taux de pondération moyen des encours du portefeuille p traités selon la méthode m .

On en déduit :

$$EFP = 0,08 \times MBI \times CCF \times \sum_p q_p \times \sum_m q_{p,m} \times RW_{p,m}$$

D'où :

$$\Delta EFP = 0,08 \times \Delta MBI \times CCF \times \sum_p q_p \times \sum_m q_{p,m} \times RW_{p,m} \quad (1)$$

$$+ 0,08 \times MBI \times \Delta CCF \times \sum_p q_p \times \sum_m q_{p,m} \times RW_{p,m} \quad (2)$$

$$+ 0,08 \times MBI \times CCF \times \sum_p \Delta q_p \times \sum_m q_{p,m} \times RW_{p,m} \quad (3)$$

$$+ 0,08 \times MBI \times CCF \times \sum_p q_p \times \sum_m \Delta q_{p,m} \times RW_{p,m} \quad (4)$$

$$+ 0,08 \times MBI \times CCF \times \sum_p q_p \times \sum_m q_{p,m} \times \Delta RW_{p,m} \quad (5)$$

$$+ R \quad (6)$$

La variation des *EFP* entre deux échéances peut ainsi être décomposée de la façon suivante :

- (1) un *effet volume*, qui mesure la variation des *EFP* due à l'évolution des expositions brutes de crédit ;
- (2) un *effet CCF*, qui mesure la variation des *EFP* due à l'évolution du *CCF* moyen du portefeuille ;
- (3) un *effet structure*, qui mesure l'impact du changement de répartition des encours entre les quatre portefeuilles sous revue (« Administrations », « Établissements », « Entreprises » « et Clientèle de détail ») ;

- (4) un *effet méthode*, qui mesure l'impact du changement de répartition des encours entre les différentes méthodes de calcul des risques pondérés (standard, approche notations internes fondation et approche notations internes avancée) ;
- (5) un *effet risque*, qui mesure l'impact d'un changement du taux de pondération des encours des différents portefeuilles ;
- (6) un *résidu* qui représente la variation des *EFP* non expliquée par les effets précédemment recensés.

Références

Autorité de Contrôle prudentiel (2011a), *Les chiffres du marché français de la banque et de l'assurance 2011*
www.acp.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/acp/publications/rapports-annuels/2011-chiffres-marche-banque-assurance.pdf

Autorité de Contrôle prudentiel (2011b), *La Revue de l'Autorité de Contrôle prudentiel*, Septembre – octobre 2011
www.acp.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/acp/publications/revue-acp/2011-revue-de-l-autorite-de-controle-prudentiel-3.pdf

Autorité de Contrôle prudentiel (2012), *L'évolution des flux de placements financiers des ménages français et son incidence sur les groupes de bancassurance*, Analyses et Synthèses n°10, décembre 2012
www.acp.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/acp/publications/analyses-syntheses/20121130-evolution-flux-placements-incidences-groupes-bancassurance.pdf

Banque de France (2013), *Bulletin de la Banque de France n° 191*, 1^{er} trimestre 2013
www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/publications/BDF191-1-Evolution_monnaie_credit.pdf

BCBS (2013a), *Press release: Group of Governors and Heads of Supervision endorses revised liquidity standard for banks*, 6 janvier 2013
www.bis.org/press/p130106.pdf

BCBS (2013b), *Regulatory consistency assessment programme (RCAP) – Analysis of risk-weighted assets for market risk*, janvier 2013
www.bis.org/publ/bcbs240.pdf

BCBS (2013c), *Report to G20 Finance Ministers and Central Bank Governors on monitoring implementation of Basel III regulatory reform*, Avril 2013
www.bis.org/publ/bcbs249.pdf

Commission bancaire (2006), *Rapport annuel de la Commission bancaire*
www.acp.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/archipel/publications/cb_ra/cb_ra_2006.pdf

Edgar, Dunn & Company pour le Comité consultatif du secteur financier (2011) : *L'utilisation du chèque en France*
www.banque-france.fr/ccsf/fr/publications/telechar/autres/rapport-utisation-cheque.pdf

European Banking Authority (2011), *EBA Recommendation on the creation and supervisory oversight of temporary capital buffers to restore market confidence*, 8 décembre 2011
<http://eba.europa.eu/capitalexercise/EBA%20BS%202011%20173%20Recommendation%20FINAL.pdf>

European Banking Authority (2013a), *Risk Assessment of the European Banking System*
<http://eba.europa.eu/cebs/media/Publications/report/EBA-BS-2012-273--Risk-Assessment-Report---January-2013-.pdf>

European Banking Authority (2013b), *Interim results of the EBA review of the consistency of risk-weighted assets, Top-down assessment of the banking book*, 26 février 2013,
http://eba.europa.eu/cebs/media/aboutus/News %20and %20Communications/Interim-results-EBA-review-consistency-RWAs_1.pdf

Pauget G., Contans E. (2010), *Rapport sur la tarification des services bancaires*
www.banque-france.fr/ccsf/fr/publications/telechar/autres/rapport-tarifs-bancaires.pdf

Annexes 3 Listes des tableaux et graphiques

Liste des tableaux

TABLEAU 1	Soldes intermédiaires de gestion	5
TABLEAU 2	Éléments exceptionnels ayant affecté les comptes en 2011 et 2012	5
TABLEAU 3	Soldes intermédiaires de gestion « normatifs »	6
TABLEAU 4	Soldes intermédiaires de gestion par grandes lignes de métier	12
TABLEAU 5	Bilan agrégé des cinq principaux groupes bancaires français (GEUR)	20
TABLEAU 6	Réserves de liquidité	43
TABLEAU 7	Programme de financement à moyen / long terme pour 2013	44

Liste des graphiques

GRAPHIQUE 1	PNB rapporté au total de bilan	7
GRAPHIQUE 2	Marge nette d'intérêt et commissions nettes rapportées au total de bilan	7
GRAPHIQUE 3	Marge d'intérêt / PNB (KRI)	8
GRAPHIQUE 4	Commissions / PNB (KRI)	8
GRAPHIQUE 5	Coefficient d'exploitation des principales banques européennes (KRI)	9
GRAPHIQUE 6	Coût du risque rapport au total de bilan	10
GRAPHIQUE 7	Résultat net part du groupe rapporté au total de bilan (Return On Assets)	11
GRAPHIQUE 8	Évolution du produit net bancaire par métier (GEUR)	13
GRAPHIQUE 9	Décomposition du PNB de la banque de détail (GEUR)	14
GRAPHIQUE 10	Évolution de la structure du PNB de la banque de détail sur longue période	14
GRAPHIQUE 11	Décomposition du PNB de la BFI – hors GCM et LBP (GEUR)	15
GRAPHIQUE 12	Évolution de la structure du PNB de la BFI sur longue période	16
GRAPHIQUE 13	Coefficient d'exploitation par ligne métier	16
GRAPHIQUE 14	Coût du risque par ligne de métier, données comptables brutes (GEUR)	17
GRAPHIQUE 15	Coût du risque par ligne de métier, hors éléments exceptionnels (GEUR)	17
GRAPHIQUE 16	Résultat d'exploitation par ligne de métier (GEUR)	17
GRAPHIQUE 17	Part de l'assurance dans le PNB	18
GRAPHIQUE 18	Part de l'assurance dans le résultat d'exploitation	18
GRAPHIQUE 19	Variation des principaux postes de l'actif – 2009-2012 (GEUR)	21
GRAPHIQUE 20	Variation des principaux postes du passif – 2009-2012 (GEUR)	21
GRAPHIQUE 21	Crédits rapportés aux dépôts	22

GRAPHIQUE 22	Ratio de solvabilité Core Tier 1 des principales banques européennes	23
GRAPHIQUE 23	Évolution des fonds propres (FP) des banques françaises (GEUR)	25
GRAPHIQUE 24	Évolution des exigences de fonds propres (GEUR)	26
GRAPHIQUE 25	Évolution annuelle des EFP Crédit (EN GEUR)	27
GRAPHIQUE 26	Taux de pondération moyen	27
GRAPHIQUE 27	Montant brut initial des expositions de crédit (GEUR)	28
GRAPHIQUE 28	Variation des expositions souveraines sur l'Espagne, la Grèce, l'Irlande, l'Italie et le Portugal (Portefeuille Bancaire, GEUR)	29
GRAPHIQUE 29	Taux d'impayés des principaux groupes bancaires français	30
GRAPHIQUE 30	Structure des arriérés de paiement par ancienneté	30
GRAPHIQUE 31	Taux d'encours dépréciés des principaux groupes bancaires français	31
GRAPHIQUE 32	Nombre de défaillances d'entreprises en France	32
GRAPHIQUE 33	Taux de provisionnement des encours dépréciés des principaux groupes bancaires français	32
GRAPHIQUE 34	Taux d'encours dépréciés des principales banques européennes (KRI)	33
GRAPHIQUE 35	Taux de provisionnement des encours dépréciés des principales banques européennes (KRI)	34
GRAPHIQUE 36	Ventilation des EFP au titre des risques de marché (GEUR)	35
GRAPHIQUE 37	Volatilités historiques à 90 jours	35
GRAPHIQUE 38	VaR trimestrielle des trois principaux groupes bancaires français (MEUR)	36
GRAPHIQUE 39	Détail des VaR des trois principaux groupes bancaires français (MEUR)	36
GRAPHIQUE 40	Actifs détenus à des fins de transaction rapportés au total de bilan	37
GRAPHIQUE 41	Dérivés détenus à des fins de transaction rapportés au total de bilan	37
GRAPHIQUE 42	Pertes opérationnelles rapportées au PNB	38
GRAPHIQUE 43	Répartition des pertes par catégorie d'événement (MEUR)	39
GRAPHIQUE 44	Répartition des pertes par catégorie d'événement (MEUR) banque de détail et financement spécialisés	39
GRAPHIQUE 45	Répartition des pertes par catégorie d'événement (MEUR) banque de financement et d'investissement	40
GRAPHIQUE 46	<i>Spreads</i> entre les taux 3 mois et J / J sur le marché interbancaire européen	
	Erreur ! Signet non défini.	
GRAPHIQUE 47	Primes de CDS banques françaises – dette senior, échéance 5 ans	42
GRAPHIQUE 48	Passifs financiers au coût amorti (GEUR)	43
GRAPHIQUE 49	Titres de dette au coût amorti (GEUR)	43



61, rue Taitbout
75009 Paris
Téléphone : 01 49 95 40 00
Télécopie : 01 49 95 40 48
Site internet : www.acp.banque-france.fr